

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANAISE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 22, Rue Claire Droneau, LORIENT

C. C. P. A.N.A.C.R. 1472 -98 Rennes

12

TRIMESTRIEL

4^{ME} ANNÉE - JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE 1970

PRIX : 1 FR. 75

*La Résistance unie a célébré avec éclat
le 25^{me} Anniversaire de la Victoire sur le nazisme*



Photo LE GUERNEVE

LORIENT, le 10 Mai 1970. — Le Général BORGNIS-DESBORDES et M. ALLAINMAT, Maire de LORIENT, lors de la cérémonie de l'inauguration de la stèle, Cours de Chazelles, commémorant l'entrée des Forces Françaises à LORIENT.

LA POCHE DE LORIENT

En Août 1944, les Allemands désarmés fuyaient et s'enfermaient dans des réduits où il aurait été très facile de les faire prisonniers car ils se trouvaient complètement désorganisés.

Le 7 Août 1944 les F.F.I. pouvaient entrer dans Lorient et faire prisonniers non pas 25.000 mais environ 35.000 allemands dont l'Amiral DOENITZ, le dauphin de HITLER. Si du côté de la terre le réduit fut fermé, il n'en fut pas de même du côté de la mer et les allemands purent pendant les neuf mois d'encerclement assurer des liaisons avec Jersey et Guernesey et surtout avec Saint-Nazaire et de ce fait ils évacuèrent leurs principaux responsables, dont l'Amiral DOENITZ, qui pouvaient rejoindre Berlin par avion. Des allemands purent évacuer CONCARNEAU par mer le 20 Août 1944 pour venir à LORIENT.

Lors de leur reddition ils se trouvaient encore environ 22.000 dans la Poche de Lorient (Ces chiffres ont été trouvés dans des

archives de l'Armée allemande).

Ils eurent environ 1.000 tués et près de deux mille prisonniers pendant la poche. Plus d'un millier de déserteurs franchirent les lignes françaises. Il y eut aussi des règlements de compte.

CHAPELLERIE LE CABELLEC

PLOUAY

et sur tous les marchés de la région

— DU CHOIX — DES PRIX — DE LA QUALITÉ —

SOMMAIRE

- La Poche de Lorient .. Page 2
- L'Exposition sur la Résistance ;
L'Appel aux Résistants ;
Les Assemblées générales Page 3
- Le Congrès Départemental .. Pages 4-5
- Les Congrès des Déportés Page 6
- Le Congrès National .. Page 7
- Les Nécrologies Pages 8-9-10-11
- Les Cérémonies du 25^{me} Anniversaire Pages 12-13-14
- La Milice contre le Maquis .. Page 15
- Ephémérides Page 16



La Commission de Rédaction
« AMI ENTENDS-TU »
22, Rue Claire-Droneau
56 - LORIENT

LA CEREMONIE DU 10 MAI 1945

La journée commençait dès 8 h. 30 par une messe solennelle en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc en l'honneur de l'héroïne de notre histoire nationale, et en commémoration du 25^{me} anniversaire. Plusieurs personnalités accueillies par le comité paroissial, assistèrent à cette messe.

A 9 h. 45, les Anciens Combattants se rassemblaient place de l'Yser, et le cortège se formait — musique du Réveil Laïque et porte-drapeaux des différentes associations patriotiques en tête — qui, empruntant le Cours de Chazelles, aboutissait devant la Maison des Œuvres où devait avoir lieu l'inauguration de la stèle commémorant la reddition des troupes allemandes.

Conjointement, le général Borgnis-Desbordes, ancien Commandant de la 19^{me} D.I. qui a libéré la poche de Lorient, et M. Allainmat, Maire, assistés du capitaine Le Pichon et du sergent Le Croizer, qui furent parmi les premiers libérateurs de la cité, découvraient la stèle recouverte d'un drapeau tricolore et dont la plaque indique : « Ici a eu lieu le 10 Mai 1945, à 16 heures la reddition aux Forces Françaises des derniers éléments des troupes allemandes de la poche de Lorient ».

Après un dépôt de gerbes au pied de la stèle, « La Marseillaise » s'élevait jouée par l'Harmonie du Centre d'Etudes Musicales dirigée par M. Macé. L'histoire de la reddition des forces d'occupation de la poche était ensuite évoquée par ceux qui l'ont vécue.

A commencer par M. Roger Le Hyaric (alias commandant « Pierre ») qui rappelait les ravages qu'a connus Lorient, dernière ville libérée d'Europe. « Aux sinistrés, il restait ce qui est indestructible, l'espoir »,

déclarait-il, soulignant que les résistants, de leur côté, étaient et demeurent farouchement anti-fascistes. « C'est pourquoi aujourd'hui encore, dit-il, nous nous élevons contre le parti néo-nazi N.P.D. qui est plus puissant à l'heure actuelle que ne l'était celui d'Hitler en 1933 ».

Ancien Gouverneur de la place de Paris, ancien Commandant de la 19^{me} D.I., le Général en retraite Borgnis-Desbordes évoquait à son tour les derniers grands moments de la libération de Lorient et de la fin de la « poche », relisant en particulier le texte de la capitulation et rappelant la cérémonie solennelle de la reddition du 10 Mai 1945, près de Caudan. Il ne manquait pas d'adresser un souvenir amical aux anciens compagnons d'armes, présents ou disparus, dont un hommage tout particulier à l'ancien Maire de Lorient, M. Le Coutaller, commandant le 10^{me} Bataillon du Morbihan.

La cérémonie Cours de Chazelles atteignait un degré d'intense émotion au moment où la

chorale des élèves des écoles Bisson et de Kerentrech, sous la direction de M. Galinier, également du Centre d'Etudes Musicales, donnait une interprétation remarquable du « Chant des Partisans », un « Ami entends-tu » chanté par des enfants avec une foi telle qu'elle est allée droit au cœur de tous spectateurs, et à plus forte raison anciens résistants.

ET REMISE DE DECORATIONS PLACE DE L'HOTEL DE VILLE PRISE D'ARMES

Le cortège des personnalités et participants au défilé se reformait, il se dirigeait vers la place de l'Hôtel de Ville où avait lieu une prise d'armes et une remise de décorations.

A 11 h. 15, le Vice-Amiral Clotteau, commandant la Marine à Lorient, passait en revue des troupes impeccablement alignées autour de la place et saluait au passage les drapeaux des associations patriotiques. Il procédait ensuite à des remises de décorations.



MEUBLES MOYSAN

ENSEMBLIER-DECORATEUR
PLACE JULES-FERRY - LORIENT - TÉL. 64.23.91

L'exposition sur la Guerre de 1939-1945 - Lorient

La Résistance et le Front de Lorient

Après avoir obtenu un succès très appréciable lors d'une exposition en collaboration avec le Musée de la Résistance d'Ivry-sur-Seine à Lanester, du 25 Octobre 1969 au 3 Novembre 1969 et à Hennebont du 8 au 17 Novembre 1969, Albert Le Priol compléta ses panneaux et pu présenter, en collaboration avec Raymond Queudet pour ce qui concernait la Déportation, sa collection de 93 panneaux de 85 x 60 cm., abondamment garnis de photographies, documents, objets et témoignages

sur les terribles épreuves traversées par le Morbihan au cours de la guerre 1939-1945.

Cette exposition, quoique très fournie demande encore à se compléter pour devenir l'image réelle de notre département pendant la dernière guerre.

Albert Le Priol a recueilli au cours de ses nombreuses réunions dans notre département et par suite de l'aide apportée à la constitution de quelques 1.800 dossiers, une page d'histoire locale, canton par canton, qui fait revivre ce que fut le

martyr des Résistants morbihannais et ce que fut leur idéal et leur combat.

Elle comprend 643 photos dont 161 représentant LORIENT 5 cartes des opérations dans le Morbihan, des journaux et tracts divers.

Le succès de cette exposition est une réponse à tous les détracteurs de la Résistance.

A Quiberon du 19 au 27 Avril environ 1460 visiteurs.

Voici le tableau des visites à Lorient du 2 au 11 Mai :

Samedi 2 Mai	adultes :	136	adolescents :	163
Dimanche 3 Mai	»	276	»	137
Lundi 4 Mai	»	102	»	388
Mardi 5 Mai	»	320	»	180
Mercredi 6 Mai	»	663	»	949
Jeudi 7 Mai	»	1728	»	1492
Vendredi 8 Mai	»	825	»	1059
Samedi 9 Mai	»	927	»	988
Dimanche 10 Mai	»	2325	»	694
Total	»	7302		6050

Total général 13.352 visiteurs

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION DE LORIENT - LANESTER

Le Dimanche 5 Avril 1970, la Section de Lorient - Lanester de l'A.N.A.C.R. se réunissait une seconde fois en Assemblée Générale dans le but de reformer son bureau après plusieurs décès et de préparer les fêtes du 25^{ème} anniversaire de la Victoire et de l'entrée à Lorient des troupes françaises le 10 Mai 1945.

Soixante dix neuf membres avaient répondu à la convocation du Lieutenant-Colonel Morel co-Président de la section.

Après diverses interventions du Lieutenant-Colonel Morel, de Roger Le Hyaric, co-Président Départemental, d'Albert Le Priol et de nombreux adhérents présents, il fut décidé d'appeler tous les anciens du Front de Lorient à venir à Lorient le Dimanche 10 Mai où aura lieu l'inauguration de la pierre supportant la plaque commémorative de la reddition des allemands.

Une exposition sur la guerre de 1939-1945, Lorient et la Résistance sera visible à la Mairie de Lorient du 2 au 10 Mai inclus. Elle est présentée par Albert Le Priol qui a su réunir de nombreux documents au cours de la constitution des dossiers des adhérents de l'Association.

François Moizan propose un lacher de pigeons lors de l'inauguration de la stèle. L'Assemblée avant de se quitter a élu le bureau ci-dessous.

Présidents : Lieutenant-Colonel Louis Morel ; Désiré Jaffré.

Vice-Présidents : Alexis Le Hyaric ; René Crouvizier.

Secrétaire : Albert Le Priol. Secrétaire Adjoint : Roger Branchoux ; Lucien Caro.

Trésorier : René Le Garff. Trésorier Adjoint : Jean Roudaut.

Membres : Roger Le Hyaric, Roger Guillemot, André Scaviner

Nous remercions la Municipalité de Lorient et le personnel municipal pour l'aide précieuse qui nous a été apportée. Nous exprimons notre reconnaissance aux membres de l'enseignement qui ont bien voulu accompagner leurs élèves permettant ainsi à la jeunesse d'apprendre ce que fut notre combat pour mieux le comprendre.

INGUINIEL

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION D'INGUINIEL DE L'A.N.A.C.R.

Les Anciens Résistants de la région d'Inguiniel se sont réunis le Samedi 4 Avril 1970, à l'appel de la Section locale de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance à la Mairie d'Inguiniel.

En l'absence du Général de BEAUFORT empêché, la réunion fut placée sous la Présidence du Commandant Charles, assisté de Georges Landay et d'Albert Le Priol, Secrétaires généraux.

Julien Chalme développa le rapport d'activité, Joseph Stéphan présente le rapport financier puis l'on passa à la discussion sur les droits des Anciens Résistants et sur les difficultés à faire valoir ces mêmes droits.

Tour à tour Georges Landay et Albert Le Priol, exposèrent leurs points de vue sur les injustices constatées, par suite des forclusions. Ils rappelèrent à leurs camarades que seule l'union la plus large de tous les Résistants permettra de faire reculer les responsables du maintien des forclusions.

Après avoir invité tous les présents à assister au Congrès départemental, le Dimanche 12 Avril, il fut procédé au renouvellement du bureau local.

Ont été élus à l'unanimité :

Président : Général de Beaufort.

Vice-Président : Louis Le Moënic.

Secrétaire : Julien Chalme.

Secrétaire Adjoint : Léopold Lahille.

Trésorier : Joseph Stéphan. Trésorier Adjoint : Jules Le Fort.

Porte-Drapeau : Roger Le Boutouiller.

Avant de se quitter les Résistants décidèrent de contacter leurs camarades des communes de Buby et Melrand.

APPEL AUX RÉSISTANTS

Résistantes ! Résistants !

Où que vous ayez répondu à l'appel de la Patrie profanée et de la Liberté piétinée, quelle que soit la façon dont vous avez agi, dans les villes ou dans les campagnes, devant la ronéo ou sur la bicyclette des liaisons, dans les maquis, par le sabotage ou par la grève, dans les mouvements ou les réseaux, dans les comités de Libération ou les Forces Françaises Libres, vous avez témoigné de la volonté de la France de retrouver son Honneur.

Héritiers des plus hautes traditions nationales, vous avez permis que notre pays reprenne sa marche à l'avenir. Frères et sœurs de combat des soldats alliés et des résistants de tous les pays, vous avez participé à une immense victoire qui fonda la paix sur l'indépendance restaurée de toutes les Nations.

25 ans après, vos combats d'alors sont restés la fierté de votre vie et les grands idéaux qui vous inspiraient demeurent notre richesse commune.

Ces idéaux d'indépendance, de paix, de dignité humaine, sont menacés. Les faire connaître, lutter pour eux, rassembler toutes nos forces à leur

service est la seule façon de conjurer les périls et de préserver notre victoire.

Pour que soient reconnus les services de tous les Résistants, pour que soit pleinement reconnue la Résistance et que le 8 Mai soit proclamé Fête Nationale ;

Pour que soit imposé silence aux forces vaincues en 1945 et pour que soit hautement affirmé l'honneur de la Résistance ;

Pour que les grandes leçons de civisme de la Résistance soient pleinement connues de la jeunesse ;

Pour que se fasse entendre la voix de raison et de générosité de la Résistance ;

Nous vous invitons à prendre place dans l'A.N.A.C.R.

Avec vos camarades de combat de tous mouvements et de toutes « familles spirituelles » vous continuerez la grande lutte de la Résistance pour la Patrie, la Liberté et la fraternité des hommes.

Congrès National de Sallanches, 16, 17, 18 Mai 1970

LES ACTIVITES DU COMITE DU MORBIHAN DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE

Le 12 Avril s'est tenu à Naizin le 12^{me} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL placé sous le signe du Souvenir et de l'Union de la Résistance

Le 12 Avril 1970, s'est tenu à Naizin, le 12^{me} Congrès Départemental placé sous le signe du souvenir et de l'union de la Résistance.

Naizin, haut lieu de la Résistance, était dimanche le siège du 12^e Congrès départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, présidé par M. Le Hyaric, assisté de MM. Landay, Podvin et Le Priol, Secrétaires départementaux, et du Lieutenant-Colonel Morel.

Dans l'assistance, nous avons également remarqué la présence de MM. Icard et Charles, commandant respectivement le 11^e et le 6^e Bataillons F.F.I.

NAIZIN : HAUT LIEU DE LA RESISTANCE

M. Le Hyaric ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue à tous. Il fit observer une émouvante minute de silence à la mémoire de tous les résistants disparus.

M. Landay rappela le rôle joué par Naizin pendant la dernière guerre mondiale : « Naizin, ignoré de certains d'entre vous et de tous les guides touristiques, dit-il, a été un haut lieu de la Résistance, l'un des berceaux de la Résistance organisée du Morbihan et de la Résistance en Bretagne, en raison de sa situation aux confins des Côtes-du-Nord.

Dès Octobre 1942, Maguy, l'épouse d'un ouvrier, Lamy, fusillé au Mont Valérien, se réfugia à Naizin. Très vite, elle trouva des contacts. Un patient travail de recrutement commença. En Mai 1943, le commandant militaire interrégional pour toute la Bretagne, Edouard Dumuin, dit « Michel », vint à Naizin d'où il organisa et disciplina, jusqu'à Pâques 1944, la Résistance du Morbihan. De Mai 1943 au 1^{er} Avril 1944, Naizin fut le P.C. du C.M.R. des F.T.P. d'où partaient les ordres qui faisaient sauter des trains, et des missions de beaucoup ignorées et exécutées par quelques hommes valeureux.

M. Landay rappela ainsi les sévices de la Gestapo qui s'installa en force à Locminé en Avril 1944. Plusieurs résistants furent arrêtés, torturés, déportés. d'autres furent tués en opération.

L'histoire de Naizin s'identifie à celle de l'ensemble du Morbihan, de la Bretagne et de la France. « La Résistance fut un phénomène qui laisse pantois les historiens, conclut M. Landay. Avec le recul de 25 années, il est démontré que son rôle fut décisif ».

PROJET DE CREATION D'UNE MAISON DE LA RESISTANCE

M. Landay, puis le Lieutenant-Colonel Morel rappelèrent les revendications de l'A.N.A.C.R. qui compte 1.500 adhérents dans le département. M. Morel en particulier demanda que le prochain congrès national se penche sur le problème de la reconnaissance des années de résistance qui n'ont pas été homologuées en 1944.

De son côté, le Secrétaire départemental souligna l'intérêt qu'il y aurait à créer une Maison de la Résistance. Ce projet fut approuvé par tous, et en particulier par M. Le Meitour, de Carnac, qui mit l'accent sur les dangers de la renaissance du nazisme non seulement en Allemagne, mais également parfois en France. Il rappela aussi que l'A.N.A.C.R. est une association qui regroupe tous les Résistants, quelles que soient leurs opinions.

Après les interventions des sections, M. Guillemot donna lecture du rapport de trésorerie. Il remercia les sections pour leur aide, en particulier Pluméliau, ainsi que le Conseil Général et certaines municipalités.

La réunion se termina par le vote d'une motion qui réclame en particulier une « table ronde » avec le gouvernement pour l'examen des revendications des Anciens Résistants.

INAUGURATION D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE SUR LE P.C. DE LA RESISTANCE DANS LA REGION

A l'issue de l'Assemblée générale, les participants se rendirent dans la rue principale de Naizin en compagnie de M. Audibert, Sous-Préfet ; M. l'abbé Laudrin, Député - Maire de Locminé ; M. Le Clézio, représentant M. le Maire de Naizin ; l'Adjudant-Chef Gosse, de la Gendarmerie de Pontivy ; du Chef Le Stang, de la Gendarmerie de Locminé, et de

plusieurs personnalités pour l'inauguration d'une plaque commémorative sur le P.C. de la Résistance de la région.

L'abbé Laudrin rappela combien Naizin fut au cœur de la bataille de la Résistance. « Il est bon qu'en ce 25^e anniversaire de la libération, dit-il, cela ne soit pas oublié. Vous étiez les combattants de la nuit. Je suis fier et heureux de savoir que nous n'avons pas cédé, et que nous avons été capables de dire non à l'envahisseur. J'adresse mes compliments aux habitants de Naizin et à tous les camarades de la Résistance ».

M. le Sous-Préfet prit ensuite la parole en ces termes :

LE SOUS-PREFET :

Essayer de nous tourner vers la réconciliation.

« J'ai tenu à venir m'associer, au nom de M. le Préfet et en mon nom personnel, à l'hommage que vous rendez à l'occasion du Congrès de l'A.N.A.C.R. aux patriotes arrêtés dans la région de Naizin ou de Pluméliau, et morts sous les coups de l'ennemi à Port-Louis, à « La Boulaie », ici-même, ou dans les camps de déportation.

« Cette plaque apposée sur ce que fut l'un des principaux P.C. de la Résistance dans cette région depuis 1945, symbolise leur action si méritoire et si périlleuse, comme l'a montré son issue combien tragique.

« En ce printemps de 1970, alors que l'heure est à la réconciliation et à l'union de l'Europe, on a quelque peine à réaliser qu'il y a 25 ans, cette paisible campagne comme toute la France, était sous la botte des impitoyables bourreaux nazis qui, ayant inauguré leurs forfaits par l'assassinat des fusillés de Châteaubriant, multipliaient sur tous les points du territoire, et en particulier en Bretagne, des crimes comme ceux qui nous valent d'être ici aujourd'hui.

« Comme tous les Français, l'exception confirme la règle, Lucien Le Mestique, Henri Delanqué, Marcel Gainche, Charles Jaffré, André Rouillé, Alphonse Audo, Jean Kessler, Michel Desvillers, Jean Lenant et Nicolas, le martyr des martyrs, avaient supporté pendant plusieurs an-

nées le joug de l'occupant, voyant peu à peu luire l'espoir de la Libération.

« Comme tous les Résistants de France, ils entretenaient la flamme du patriotisme et se préparaient au prix de grands périls à aider ceux qui allaient venir nous délivrer. Puis, quand l'heure fut venue de la lutte ouverte, ils se lancèrent dans l'action contre l'envahisseur. C'est alors que, n'ayant pu échapper à l'ennemi, malgré des combats comme celui de Siviac, ils connurent, après d'atroces souffrances physiques et morales, l'exécution sans procès ou la mort lente et raffinée des camps de déportation, d'où seul devait revenir Jean Lemant, diminué pour la vie.

« La guerre peut-elle apporter une atténuation à la responsabilité de ceux qui ont assassiné ou torturé ces hommes ? Il y a bien sûr les fameuses lois de la guerre. Mais pouvaient-elles être invoquées pour une armée qui acceptait de se faire l'instrument de l'extermination des peuples et par les bandes hitlériennes dont les méthodes inhumaines dépassaient en horreur tout ce que le monde avait pu connaître aux pires temps de la barbarie.

« Le cas de conscience que nous pose l'évocation de leurs actes, celui qui n'a pas cessé de se poser aux Français depuis 25 ans, et surtout à tous ceux qui ont souffert par les Allemands ainsi qu'aux parents des victimes, vous le connaissez : Notre ennemi d'hier, s'il ne peut pas dans son ensemble se voir imputer les crimes du Nazisme, qui a tué aussi des centaines de milliers d'Allemands, et auquel il a été en partie livré de manière irréversible par les erreurs de pays tiers, ne peut pourtant pas être tenu pour irresponsable des forfaits commis en son nom.

Ces forfaits, nous ne pourrions les oublier et, pour ma part, je ne demande à personne de pardonner aux bourreaux.

Mais il y a l'avenir. L'avenir, c'est le destin de nos enfants qui ne pourra être heureux que si la paix règne au moins dans cette partie du monde. Et l'organisation de la paix de l'Europe exige que notre jeunesse s'entende avec celle d'outre-Rhin, contre laquelle elle ne saurait avoir de préjugés

puisque celle-ci n'était pas née ou était trop jeune au moment de l'invasion allemande, pour avoir pu y participer de quelque manière que ce soit.

« C'est pour cela que, malgré la cruauté des souvenirs qu'atteste cette plaque, il nous faut essayer de nous tourner vers la réconciliation avec des peuples qui, dans une certaine mesure, ont été subjugués et dupés.

« Mais qu'il n'y ait pas d'équivoque : la réconciliation doit être fondée avant toute croûte sur la répudiation solennelle des doctrines d'inhumanité qui ont justifié entre autres crimes les assassinats des malheureux dont nous honorons aujourd'hui le souvenir.

« Les nouvelles générations allemandes et françaises, si un passé douloureux encore si récent pour nous se perd pour elles dans la nuit des temps, doivent savoir que le mépris de la personne humaine, la grande loi salvatrice d'amour du prochain, le désintéressement à l'égard de la construction de la paix et d'un système organisé de sauvegarde de la liberté et de la justice, peut amener insensiblement les peuples, sans qu'ils s'en doutent, à la ruine et à la mort.

« La jeunesse à la lumière de l'expérience du passé, du martyre des hommes qui périrent dans d'atroces conditions dans tous les hauts lieux du martyre des patriotes français, doit se voir inculquer l'horreur de la violence et de l'iniquité, ainsi que le goût de contribuer au rapprochement des peuples

et, tous ceux qui la guident et l'éduquent, doivent s'attacher à cette tâche.

« Puissent ceux qui passeront et verront cette plaque évocatrice de tant de souffrances, s'y attacher aussi de tout leur cœur et rendre l'hommage que méritent leurs sacrifices aux patriotes de Naizin, de Locminé, de Pluméliau et de toute cette région, morts pour la France et pour la liberté ».

REMISE DES DECORATIONS

Les personnalités et les membres de l'A.N.A.C.R. se rendirent ensuite au cimetière fleurir les tombes de résistants victimes de l'envahisseur : MM. Rouillé, Audo, le Comte de Langle, Gainche, Kieffer, Le Mestic.

Puis ce fut la cérémonie devant le Monument aux Morts de Naizin où M. le Sous-Préfet décora d'anciens Résistants :

Jean Lavenant, de Saint-Barthelemy : Croix de Combattant Volontaire de la Résistance et Croix des Internés Politiques.

Louis Castel, de Quistinic, François Le Scouarnec, de Cléguer et Jacques Alfred de Pontivy, M^{lle} Le Trohère pour son papa décédé, Jean Hilaire, de Saint-Barthelemy : Croix du Combattant Volontaire de la Guerre 1939-1945.

Avant de se quitter les Anciens Résistants votèrent à l'unanimité la résolution suivante :

AVIS A NOS LECTEURS ET A NOS ANNONCEURS

Avec ce numéro se termine les abonnements annuels et les publicités. Il est donc nécessaire de les renouveler dans les plus brefs délais, pour recevoir notre journal N° 13, pour nous aider et bénéficier du service de notre Journal.

Par suite des augmentations successives, l'abonnement pour les numéros 12 - 14 - 15 - 16 est porté à 7 Francs.

Voici les tarifs de publicité :

MODALITÉS ET TARIFS DE PUBLICITÉ pour insertion dans le Journal "AMI ENTENDS-TU"

Format	Prix pour une insertion au cours de l'année	Prix pour 4 insertions dans l'année
1/16° de page	55	200
1/8 de page	100	350
1/4 de page	175	500
1/2 de page	250	800



TÉLÉ - MÉNAGER

Etablissements Francis TARDY

DISQUES — REPARATIONS TOUTES MARQUES

— 30 années de métier à « votre Service » —

34 - 36, Rue de Liège — LORIENT — Tél. 64-28-89

LA RÉOLUTION

Les Anciens Résistants du Morbihan de toute appartenance F.F.L., F.F.C. et réseaux, F.F.I., Résistance Intérieure Française, isolés, personnes ayant refusé de travailler pour l'occupant, personnes ayant aidé les aviateurs alliés ou ravitaillé les maquis, réunis à Naizin, le 12 Avril 1970, en Congrès départemental à l'appel du Comité du Morbihan de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance.

Rappelant les sacrifices consentis pour la Patrie au cours des deux dernières guerres mondiales.

Rappelant que la loi du 31 Mars 1919, a ouvert un droit à réparation inaliénable et sacré à tous les combattants et à toutes les victimes de la guerre.

Regrettant de ne pouvoir obtenir une négociation véritable avec les pouvoirs publics afin de régler le contentieux créé au fil des années par la non-application rigoureuse de ce droit à équitable réparation, des préjudices de tous ordres subis par le fait de guerre,

Déplorant que l'incompréhension et l'obstruction de certains services administratifs aient permis de contester en fait les droits des Volontaires de la Résistance,

s'adressent solennellement à M. le Président de la République, à M. le Premier Ministre, à M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, à M. le Ministre de la Défense Nationale, à M. le Ministre de l'Economie et des Finances, aux parlementaires.

Ils demandent qu'un débat s'engage devant le Parlement, dès la session du Printemps 1970, pour que soit rendu compte devant le pays de la politique menée à l'égard des

Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Ils demandent en outre qu'une table ronde soit instaurée pour en discuter, entre les représentants du gouvernement et ceux de toutes associations d'Anciens Combattants.

En raison des injustices dont ils sont les victimes, ils demandent que tout soit mis en œuvre pour y mettre fin :

Forclusions : abrogation immédiate de ces uniques moyens dilatoires.

Décompte du temps de service : tous les résistants ayant été des soldats volontaires, suppression de la catégorisation qui exprime la totale méconnaissance des conditions de notre combat.

Proposition : reconnaître pour valables et suffisantes les attestations visées par les liquidateurs nationaux. Pièces officielles, ces certificats qui permettront à l'autorité militaire d'homologuer les services accomplis dans la Résistance.

Personnes ayant refusé de travailler pour l'occupant : reconnaître le titre de réfractaire à toute personne ayant refusé de travailler pour l'occupant.

Bénéfice de campagne : les résistants doivent bénéficier des avantages de campagnes comme les autres militaires, leurs risques étant souvent plus considérables.

8 Mai : le 8 Mai doit être chômé et payé dans les mêmes conditions que le 11 Novembre.

Retraite du Combattant : il ne doit subsister aucune différence entre les générations du feu et l'égalité des droits doit demeurer un principe incontestable.

LE CONGRES DE L'U.N.A.D.I.F. Carnac, 12 Avril 1970

Le Président départemental, M. Vigouroux ouvrait la séance en présentant les excuses de MM. Golvan, Sénateur-Maire de Quiberon et de Vitton, Député, tous deux empêchés, et il réclamait à l'assistance une minute de silence à la mémoire des camarades disparus, dont un tout récemment, M. Théo Le Dortz, d'Inzinzac. La mort de cet ami dévoué et durement ressentie par tous les membres de la grande famille de l'UNADIF.

Après M. Vigouroux, prenaient la parole M^{me} Favrel, Secrétaire et M. Lambert, tous trois rappelant les revendications et aspirations de leur union, qui se trouvent résumées dans les divers vœux réunis en motion que nous reproduisons dans ce même article.

Deux thèmes devaient cependant dominer les débats :

◆ La question de l'unité éventuelle entre associations d'anciens déportés et internés. La position de l'U.N.A.D.I.F. à ce propos est claire : il ne peut être question d'unité. « Après 20 années d'existence séparée, elle est impossible », estime M. Vigouroux tandis que M. Lambert déclare : « Nous entretenons des relations amicales avec nos frères séparés. Mais ce qui nous divise, loin d'être des problèmes médiocres ou affaires de personnes, sont des questions de doctrine et de principes fondamentaux avec lesquels nous ne pouvons transiger. Nous n'avons aucun ressentiment contre les camarades de la F.N.D.I.R.P., mais nous refusons catégoriquement la fusion ».

◆ La défense du titre d'ancien déporté, menacé par la volonté dont certains font preuve pour s'attribuer un titre auquel ils n'ont aucun droit. « C'est le cas des S.T.O. qui peuvent s'intituler « héros du travail obligatoire » s'ils le désirent », comme le faisait remarquer M. Lambert, mais qui, en aucun cas, n'ont mérité le titre de déporté.

« Il y a là une confusion des valeurs inadmissible », affirmait pour sa part M. Bonnet.

25^{me} ANNIVERSAIRE DANS UN ESPRIT DE DIGNITE ET DE RECUEILLEMENT

Il a également été question de l'esprit dans lequel devait être marqué le 25^{me} anniversaire de la libération des camps « Nous ne devons pas faire de cette 25^{me} année de revendications. Cet anniversaire a une autre portée, déclarait le Président national, et il faut lui

donner toute sa signification en le fêtant dans la dignité et le recueillement ».

LE BUREAU DEPARTEMENTAL

M. Vigouroux, Président et M. Le Quinio, Vice-Président.

M^{me} Favrel, Secrétaire et M. Maury, Trésorier.

MM. Can et Allano, membres.

Les Présidents des sections : MM. Bogais et Lescale (Pontivy) Benizé (Auray) ; Pourchasse, Plunian, Cras et Le Mouél (Lorient).

Et les deux nouveaux membres le Général Kraff et M^{lle} Renaud.

Le bureau des jeunes : M^{lles} Martine, Agnès et Monique Madec (Lorient) ; Patrick et Marylène Le Pallec (Saint-Jean-Brévelay) ; M^{lle} Françoise Favrel (Vannes).

LA MOTION

Diverses motions sont votées dont voici les principales :

L'Assemblée générale de l'U.N.A.D.I.F. réunie en congrès à Carnac, le 12 Avril 1970, émet les vœux suivants :

— Que le gouvernement de l'Allemagne de l'Est, conformément à ce qu'a consenti le gouvernement de l'Ouest, indemnise les victimes du nazisme pour les crimes commis et les sévices ignobles qu'ils ont fait subir aux millions de détenus des prisons et des camps de concentration.

L'U.N.A.D.I.F. s'engage, ainsi qu'elle l'a indiqué et voté en de nombreux congrès précédents, que le bénéfice des sommes dues par l'Allemagne de l'Est soit attribué intégralement aux veuves ascendantes et descendantes des victimes.

Rappelant les points essentiels de ses revendications, le Congrès de l'U.N.A.D.I.F., confiant dans le travail méthodique de ses responsables nationaux, renouvelle ses demandes pour :

— L'établissement pour les pensionnés victimes de guerre du rapport constant entre le traitement des fonctionnaires et leur pension ;

— le rétablissement de l'égalité des droits à la retraite du combattant ;

— la levée des forclusions ;
— la continuation de l'amélioration des droits aux déportés politiques ;

— l'attribution de la carte du combattant à ceux qui ont combattu en Afrique du Nord ;
— la journée du 8 Mai aux mêmes conditions que le 11 Novembre ;

— la lutte contre le nazisme poursuivie ainsi que celle contre le néo-nazisme.

LE CONGRES DE LA F.N.D.I.R.P. Quiberon, 19 Avril 1970

Au cours de ce congrès, diverses médailles commémoratives furent remises aux familles de déportés décédés, notamment à MM^{mes} Nicol, de Vannes ; Le Frangé, Quistinic ; Lamour, Baud ; Labourer, Baud et Le Ruyet, Quistinic. L'Assemblée se recueillit en mémoire des disparus de l'année, notamment MM. Hascouat et Ange Gaudin.

Aux Monuments aux Morts, MM. Queudet et Le Priol devaient remettre la Croix du Combattant Volontaire 1939-1945 à MM. Le Gourrierec et Perono de Guénin. Le Guernevé de Pluvigner. La Médaille de la Résistance à M. Le Bouar de Lorient, et la Croix du Combattant à M. Belz de Quiberon.

M. QUEUDET NOUVEAU PRESIDENT

En remplacement du Docteur Michaud, élu Président d'Honneur, l'Assemblée approuva le nouveau bureau départemental et délégué MM. Thomas Queudet Bailleul, au bureau national : Président d'Honneur : Docteur Michaud ; Président : M. Queudet ; Vice-Présidents : MM. Thomas, Vally, M^{me} Le Port, MM. Perono, Garin ; Secrétaire général : M. Deredec, adjoint ; M. Bailleul ; Trésorier départemental : M. Le Floch ; adjoint M. Rivière ; Commission de contrôle : M^{lles} Coatsaliou Le Fier, MM. Gého, Le Gounièsec.

LES MOTIONS

SUR LE TITRE DE DEPORTES

Le titre de « déporté » doit être réservé aux détenus des camps de concentration.

Le Congrès départemental de l'Association du Morbihan de la Fédération Nationale des Déportés internés, résistants, et patriotes, demande à nouveau aux travailleurs victimes du nazisme et contraints au travail

forcé en Allemagne hitlérienne, de le comprendre.

APPEL A L'UNITE : L'unité seulement, nous permettra de transmettre aux générations nouvelles notre message d'indépendance nationale et de liberté.

L'unité, l'unité seulement, nous permettra d'obtenir la juste réparation des préjudices subis, selon le principe : « à préjudice égal, réparation identique ».

L'unité, l'unité seulement, nous permettra de poursuivre avec succès notre lutte jusqu'à ce que chaque criminel ait répondu de ses forfaits et que soit enfin édifié un monde pacifique et libre.

SUR LES CRIMES DE GUERRE

Le Congrès demande au gouvernement français :

— de prendre toute mesures utiles pour qu'à l'avenir, conformément à la loi, la police se saisisse, dès leur entrée en France, des criminels de guerre condamnés par contumace.

— d'intervenir auprès du gouvernement de la République Fédérale allemande pour qu'à défaut d'extradition, ces criminels aient à répondre de leurs crimes devant la justice.

CONTENTIEUX

Le Congrès approuve et soutient les demandes du mouvement combattant, notamment en ce qui concerne le Rapport Constant : l'application de l'article 55 de la loi de finances pour 1962, prévoyant un plan triennal pour, notamment, le rétablissement intégral de la retraite du combattant, la levée des forclusions, l'amélioration des pensions de veuves et d'ascendants et des pensions des invalides au-dessous de 100 %, la célébration de la victoire de 1945, le 8 Mai de chaque année dans les mêmes conditions que le 11 Novembre.

PRIMODIC

VAINQUEUR A L'INDICE DES PRIX ...

PRIMODIC DEFEND

VOTRE POUVOIR D'ACHAT !

SUPER-MARCHE PRIMODIC, PONTIVY

TEL. 4-54

A SALLANCHES,

La Résistance vivante et unie

au Congrès National de l'A.N.A.C.R.

403 délégués, hommes et femmes, venus de 56 départements, ont parlé, durant trois jours, le langage de la Résistance, un langage de paix, d'humanité, un langage ferme et résolu. C'était à Sallanches en Haute-Savoie, pendant ce long week-end de Pentecôte, au Congrès National de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.).

Le Comité du MORBIHAN était représenté par M. et M^{me} Roger LE HYARIC ; M. et M^{me} Louis MOREL et Albert LE PRIOL.

Sallanches est une petite localité de 6.000 habitants mais nous sommes là au cœur d'une région célèbre par ses maquis et le comité local de l'A.N.A.C.R. compte plus de 100 membres. C'est dire que toute une population a accueilli avec sympathie le congrès.

La première manifestation de ces trois journées fut une réception à l'hôtel de ville, où M. Marcel Gouttry accueillit les Présidents des délégations leur souhaita un heureux séjour et souligna l'action héroïque de la Résistance, dont, en le remerciant, M. Jacques Dubu-Bridel, membre du C.N.R., rappela l'esprit et déclara :

« C'est un engagement que nous avons pris pour toute notre vie ».

La première séance plénière se tint à la salle Léon Curral, et fut placée sous la présidence effective de M. Pierre Villon, membre fondateur du C.N.R., qui demanda d'abord une minute de silence à la mémoire des membres d'honneur et des membres actifs décédés depuis le congrès de Lorient. Ce sont : MM. D'Astier de la Vigerie, Loys Masson, Ely Rouoy, Raymond Turain, Marcel Moreau, Jacques Pastor, Charles Brizjion, M. Fleury, Marcel Mugnier et Tanguy-Prigent.

« Ce congrès de Sallanches doit être une étape dans l'action commune et l'unité de la Résistance, devait dire le Président. Si nous avons choisi cette ville, et ce département de Haute-Savoie, c'est en raison de l'action qu'ils ont joué dans la lutte et dans la victoire ». C'est cette action que retraça M. Bonfils, Président de la Fédération de Haute-Savoie.

M. Fournier-Bocquet, Secrétaire général, présenta ensuite le rapport du bureau national de l'A.N.A.C.R.

Vingt-cinq ans après la victoire, devait-il dire, nous avons encore à lutter pour que soient reconnus les services rendus par les Résistants : « Si la France fut présente lors de la capitulation allemande le 8 Mai 1945, c'est à la Résistance, qui assura la présence de l'Armée

Française sur notre territoire, qu'on le doit. Cette date du 8 Mai, l'avenir la placera à égalité avec celle du 14 Juillet 1789, car, c'est une grande date de l'Histoire du monde, et plus encore, de l'Histoire de France. Aussi, il est impossible d'admettre que ce 8 Mai ne soit pas en France, proclamée fête nationale ».

Quant aux droits des résistants, notre contentieux demeure entier, et sans notre lutte, la question sera vite réglée par la négative, en particulier, en ce qui concerne la forclusion.

Et, le Secrétaire général cite M. Pompidou qui, candidat à la Présidence de la République, écrivait le 27 Mai 1969 : « Il faut réexaminer les règles de forclusion pour certaines catégories de combattants ». Après les infimes avantages obtenus après le congrès de Lorient, ce congrès de Sallanches en appelle d'autres au Président élu. Et de rappeler les revendications sur la délivrance de cartes de combattant, sur la retraite et les pensions.

Il demanda ensuite de « monter la garde devant la vérité », pour que le visage de la Résistance ne soit pas déformée auprès de la jeunesse, en particulier.

Mais il y a plus grave : c'est le renouveau de l'esprit nazi, du fascisme et du racisme en France, ainsi que vient de l'illustrer le 13 Mai dernier le rassemblement organisé par « Ordre nouveau ». Aussi faut-il qu'en vertu de la loi du 5 Janvier 1951, des poursuites soient engagées contre cet organisme. « La vigilance, plus que jamais, est nécessaire. La Résistance, il peut en être de plus en plus question », et de rappeler les conflits encore nombreux en cours de part le monde.

Il termina par un appel à l'union : « Certes, tout ne nous est pas commun, mais ce que nous avons en commun, c'est l'essentiel, le cœur et les idéaux nous ont fait frères à jamais ».

Les interventions des délégués départementaux, qui se succédèrent à la tribune, développèrent tous les points abordés

par le Secrétaire général. A la que ce sont ces Allemands qui, suite d'une de ces interventions, le Président dut préciser que l'action de l'A.N.A.C.R. était faite au nom de toutes les familles sociales et politiques qui la composent. C'est cette union qui fait sa force...

**LA JOURNÉE
DU DIMANCHE 17 MAI**

La seconde séance plénière du Congrès des Anciens Combattants de la Résistance fut placée sous la présidence de M. Jacques Bouin, ancien Commissaire de la République.

L'intervention de M. Launay pour la Haute-Savoie fit ressortir l'œuvre accomplie par l'A.N.A.C.R. dans notre département ; il souligna l'émulation qui existe au point de vue effectifs entre la Haute-Savoie et le Morbihan, celui-ci ayant depuis le congrès de Lorient repris la première place.

Le délégué de la Saône-et-Loire regretta que la résistance non armée, en particulier celle des femmes, ne trouve pas une place plus large au sein de l'association et que les familles des victimes du nazisme ne bénéficient pas de la sollicitude à laquelle elles ont droit.

Le président donna ensuite lecture du message adressé au congrès par M. Léo Hamon, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre.

Après avoir dit son regret de ne pouvoir être à Sallanches, le ministre poursuivait :

« Ce congrès suit de très près le 25^{me} anniversaire de la victoire : nous penserons ainsi davantage aux combats passés, à nos deuils et à nos espérances ».

« En passant à nos épreuves, le gouvernement a déposé et le parlement adoptera, je pense incessamment, la loi relative à la mise en parité des pensions des déportés politiques et des déportés résistants.

En commémorant la victoire des démocraties sur l'Allemagne hitlérienne, nous associons au souvenir des nations alliées, amies et victorieuses, la résistance allemande qui a su elle aussi dans des conditions particulièrement difficiles s'opposer au troisième Reich...

...Il y a des Allemands, il convient de le rappeler, pour lesquels la capitulation nazie de mai 45 ne fut pas une défaite, mais une délivrance. Ils se

trouvent aujourd'hui en Allemagne, commémorant officiellement la défaite de l'hitlérisme. Ils rendent à l'Allemagne sa place morale dans le concert des nations...

Résistants de France et véritables anti-nazis d'Allemagne, ces jours sont bien ceux de notre commune victoire ».

Après avoir rappelé les efforts de rapprochement de la République fédérale allemande avec les pays de l'Est, M. Léo Hamon terminait : « Puissent ainsi ces événements après un quart de siècle, confirmer les espérances qui nous ont animés dans nos combats ».

Faisant écho à cette déclaration, M. Richard Lehmann, Président de l'Association des victimes du nazisme à Rastatt-Gaggenau (Etat de Bade) apporta le salut des résistants allemands. Lui-même, qui dès 1933 fut au camp de Heuberg, le plus jeune captif de la Gestapo, devait déclarer :

« A l'est et à l'ouest du Rhin, notre combat fut et demeure le même ».

Le congrès, debout, fit au délégué allemand une ovation spontanée et unanime.

M. Charles Tillon, ancien ministre, fut écouté avec une profonde attention son allocution ayant une haute élévation de pensée, montra la nécessité de sauvegarder dans le présent, l'esprit et la vigilance qui furent et demeurent ceux de tous les résistants rassemblés au sein de l'A.N.A.C.R., quels que soient les horizons politiques, sociaux, culturels et idéologiques d'où ils viennent.

L'après-midi fut réservé à la réunion des commissions.

Le Dimanche soir, séance plénière, comptes rendu des Comités départementaux.

Lundi matin séance de clôture vote des motions et élections.

Pour le MORBIHAN ont été élus au Conseil National :

Roger Le Hyaric, Albert Le Priol, Georges Landay, Maurice Podvin.

**On recherche
pour correspondre**

Des marins ayant été embarqués en 1939-1940 sur le Dragueur de Mines LAÏTA (AD 122) qui fut armé en guerre à Lorient.

Ecrire à Monsieur Gaëtan NOURY, Chemin de Valdegour, 30 - NIMES.

Julien LE PORT



Ancien Chef départemental
du Réseau B.O.A.
(région de l'Ouest)

Né le 11 Décembre 1918, à Etel, Julien Le Port s'engagea le 1^{er} Janvier 1943 sous le pseudonyme « Le Coureur » et fut nommé adjoint au Capitaine Chartier alias M.A.B.

Dès 1940, affecté aux Enseignements alors qu'il exerçait à l'Ecole des Apprentis Mécaniciens, il tenta de gagner Londres mais en vain. En relation avec les Réseaux depuis leur apparition ce n'est qu'au 1^{er} Janvier 1943 qu'il y entra officiellement. Dès cette époque il mena la vie errante d'un organisateur des forces clandestines à travers tout le département qu'il parcourut sans relâche pour recenser les terrains propices aux parachutages. Il recruta des groupes de P-1 et P-2 et fut en liaison avec les F.T.P. et les F.F.I. de l'Etat-Major du Morbihan. Il réceptionna de nuit et même de jour des armes qui permirent d'armer en partie les différents détachements. Il opéra surtout dans les régions de Baud, Locminé, Remungol, Gueltas, Persquen, Guémené-sur-Scorff, Hémonstoir avant le débarquement de Normandie. Il fut spécialement chargé d'organiser les parachutages d'armes de Saint-Marcel.

Il était Chevalier de la Légion d'Honneur et Médaillé de la Résistance.

Voici ses citations :

Gouvernement Provisoire
de la République Française

MISSION COOKLE
B. C. R. A.

Citation faite à LONDRES
en Juillet 1943
par le Chef de mission MAB

LE PORT Julien
d'Etel (Morbihan)

NÉCROLOGIE

Soldat très courageux a exécuté des missions dangereuses, en a triomphé par son audace et sa discipline

CROIX DE GUERRE
avec palme de bronze

Le Capitaine CHARTIER
alias MAB

Chef de la Mission COOKLE

La Flèche, le 4-8-44
Etat-Major du Général KOENIG
Délégation Militaire Régionale
Région M

CITATION

En vertu des pouvoirs conférés aux D.M.R. par Monsieur le Général KOENIG, Commandant en Chef des Forces Françaises de l'Intérieur, je décerne à Monsieur LE PORT Julien, la citation suivante à l'ordre de la Division :

« Agent du Réseau B.O.A. (Ouest) depuis plusieurs années sous le pseudonyme de MAB 1. A réussi, comme responsable départemental, un grand nombre de parachutages. A toujours fait preuve au cours de ses missions, d'un dévouement, d'un courage et d'une abnégation dignes de la reconnaissance de la Patrie ».

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile d'argent et de la Médaille de la Résistance.

le Cdt. CLOUET des PERRUCHES
alias ORBITE

D.M.R. Région M.

N° de la Citation aux Archives
de la D.M.R./020.

DECISION N° 753

Le Général de GAULLE, Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées

CITE A L'ORDRE
DU CORPS D'ARMEE

LE PORT Julien-François
Lieutenant O.G.E.R.

Agent du Réseau B.O.A. depuis le 1^{er} Janvier 1943 sous le pseudonyme de MABI. A réussi comme responsable départemental un grand nombre de parachutages. A toujours fait preuve au cours de ses missions de dévouement, de courage et d'une abnégation dignes de la reconnaissance de la France.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre 1939 avec Etoile de Vermeil.

Paris, le 23 Mai 1945.

Le Général de GAULLE, Président du Gouvernement Pro-

visoire de la République Française, Chef des Armées.

P.O. le Général JUIN, Chef d'Etat-Major, Général de la Défense Nationale.

Signé Juin.

Après la guerre il continua à servir en se mettant à la disposition de ses camarades de la Résistance en adhérant à la section d'Etel de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance.

Ses obsèques ont eu lieu à Etel, le 17 Décembre dernier devant une assistance nombreuse et profondément émue Georges Landay au nom du Bureau Départemental de l'A.N.A.C.R. rappela ce que fut le défunt.

A son épouse Simone, ancienne Déportée de Ravensbrück, à toute sa famille, à ses amis, le Bureau Départemental de l'A.N.A.C.R. et « Ami entendstu » renouvellent leurs sincères condoléances.

François GUILLOUX

Organisateur du Mouvement
« LIBERATION NORD » à Lignol



Né le 5 Juin 1899, il fut un des premiers à organiser la Résistance dans le secteur de Lignol.

D'abord Chef de Groupe à Libération Nord, il devient ensuite Chef de la 2^{me} Section de la 1^{re} Compagnie du 10^{me} Bataillon F.F.I. du Morbihan.

Il organise le recrutement et instruit les jeunes recrues n'ayant pas effectué de service militaire et les réfractaires qui se cachent dans les maquis des environs. Il organise des em-

buscades pour avoir les armes nécessaires aux combats contre les nazis. Il dirige les opérations d'encercllement des allemands et de déblaiement des itinéraires qu'emprunteront les blindés américains.

D'un calme et d'un courage exemplaire il dirigea le 31 Juillet 1944, avec une grande clairvoyance et beaucoup d'expérience, le combat très dur de Kervénigan en Ploërdut où les deux sections de Lignol furent encerclées par un ennemi dix fois en nombre et en armes. A la tête de ses soldats pendant tout le combat, il fit le premier coup de feu tuant un Officier allemand, plus loin, attaquant avec un rare rang froid, avec ses hommes à coups de grenades, il réussit à se frayer un passage entre les lignes allemandes occasionnant à ceux-ci des pertes sévères en hommes. Deux F.F.I. furent tués et plusieurs furent blessés. Une citation à l'Ordre du Régiment et l'attribution de la Croix de Guerre vint récompenser son action d'éclat.

Citation à l'Ordre du Régiment

« Le Général de Division Allard, Commandant la XI^{me} Région Militaire, cite à l'Ordre du Régiment le :

Lieutenant François GUILLOUX

Motif de la Citation

« Animé d'un grand courage s'est particulièrement fait remarquer pour sa bravoure en montant le premier à l'assaut d'un groupe d'allemands dont il a tué le chef, donnant ainsi un magnifique exemple à ses hommes ».

Au combat de Kervénigan, en attaquant à la grenade, il avait très certainement sauvé sa section toute entière qui se trouvait bloquée dans un chemin creux ».

Il continua à servir dans son unité jusqu'à la libération du département, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi, puis il reprit ses activités professionnelles. Il se mit à la disposition de ses camarades, fut un des créateurs de la section locale de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance et fut élu Président. Ses obsèques ont eut lieu à Lignol, le Jeudi 9 Avril, en présence d'une foule nombreuse de parents et d'amis.

Le Bureau départemental de l'A.N.A.C.R. était représenté par Albert Le Priol et Roger Guillemot, le Conseil Départemental par Louis Le Bec, Louis Morel, Jean Dinahet, Yves Le Cabellec et de nombreux membres des sections locales.

A sa famille, à ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami entendstu » renouvellent leurs sincères condoléances.

Le Colonel Pierre BOURGOIN

Ancien Commandant du 2^{me} Régiment de Chasseurs Parachutistes qui opéra en Bretagne

Pierre Bourgoïn était né le 4 Décembre 1907 à Cherchell, en Algérie. Inspecteur général des chasses et de la protection de la faune dans les territoires d'Outre-Mer en 1940, il était passé à la France Libre. Condamné à mort pour faits de résistance, il fut le premier Français à débarquer en Afrique du Nord en 1942 et sur le territoire national en Juin 1944.

DANS LE MORBIHAN

En sautant dans les landes de Lanvaux, la nuit du 5 Juin 1944, le bataillon du ciel commandé par le lieutenant-Colonel Bourgoïn précédait de quelques heures l'invasion alliée de Normandie. Bourgoïn lui-même arriva le 10 Juin. Il devait écrire là une page d'histoire du Morbihan qui gardera un souvenir avec celui, collectif, des Chasseurs du 2^e Régiment parachutistes, le célèbre bataillon du ciel.

A terre, le bataillon du ciel se concentra sur Saint-Marcel dont le colonel Morice, chef des forces intérieures du Morbihan avait fait un camp retranché, le plus important de Bretagne par le nombre des hommes qui s'y étaient engagés et par le volume de matériel et de munitions parachutés chaque nuit, depuis des mois, sur les landes de Malestroït. Le but de cet opusculum, assez central par rapport à l'ensemble de la Bretagne : créer une réserve susceptible de parer à une situation grave éventuelle, sur un certain rayon et déclencher un front interne qui gênerait les communications ennemies si, la Normandie échouait, un second front devait être créé sur les côtes Sud. On a su depuis que les basses plages de la Presqu'île de Rhuys avaient été désignées par le commandant. La bataille du 18 Juin 44 n'avait, elle, nullement été prévue ; c'est un concours de circonstances qui la déclencha avec le repli du camp. Journée mémorable par les pertes allemandes, 560 hommes, tandis que les Français eux-mêmes y laissaient un nombre très inférieur de morts : 42. Il est vrai que les Allemands y ajoutèrent beaucoup par la répression sauvage des semaines qui suivirent.

Le colonel Bourgoïn était à Saint-Marcel l'homme de la situation monté sur les plans de Londres.

Lieutenant de réserve mobilisé en 39, il avait été affecté à l'armée coloniale qui se cons-



tituait en Afrique Noire après son ralliement à Leclerc.

Engagé en Syrie où il fut gravement blessé, il prépara sur le canal de Suez le débarquement de Tunisie dont il sortit avec 37 blessures et l'amputation du bras droit, ce qui lui valut le surnom de manchot. En l'apprenant, les Allemands meneront à tous les manchots du Morbihan une chasse tragique et burlesque.

Pour sauter à Saint-Marcel, il lui fallut un parachute spécial, de taille exceptionnelle pour faciliter son atterrissage. Mais avant d'atterrir la surface portante était si vaste qu'il dit avoir eu l'impression de nager dans l'air.

Ses premiers pas, en touchant le sol, furent pour se diriger

vers la ferme de La Nouette où l'attendait le colonel Morice-Chenailler « comme pour une grande et décisive cérémonie nocturne ». C'était la première liaison à terre des Bataillons du Ciel et de ceux qui maniaient « les armes de la nuit ».

« De cette armée de l'ombre conjuguée à celle de la France Libre, ne pouvait sortir que la victoire », a dit plus tard le colonel Bourgoïn qui avait été frappé dès le premier contact par « l'air décidé, la foi dans le regard » du colonel Morice. Cette victoire, ajoutait-il « était inscrite d'avance sur son fanion coupé dans la soie du parachute de Bourgoïn et frappé de l'hermine bretonne et de la croix de Lorraine, à gauche un Sacré-Cœur brodé par Mère

Marie-Yvonne Aimée de Jésus l'héroïque Supérieure des Augustines de Malestroït ».

Le colonel Bourgoïn et son bataillon furent cités à l'Ordre de la Nation par le général de Gaulle qui lui attribuait en même temps la Croix de la Libération (il était déjà Grand Croix de la Légion d'Honneur... à 40 ans !)

« Le 2^e R.C.P. sous les ordres du lieutenant-colonel Bougoïn, formation d'élite, a eu l'insigne honneur d'être la première des unités françaises à combattre à nouveau sur le sol de la Patrie. Parachutée au-dessus de la Bretagne au cours du mois de Juin, elle a réussi à grouper autour d'elle plus de 10.000 résistants. Avec cette aide et au prix de lourdes pertes, a procédé avec le plus grand succès à l'attaque de certains éléments ennemis et à de nombreuses destructions de réseaux téléphoniques, de dépôts de munitions, de voies de communications d'importance capitale pour l'ennemi. A eu aussi une grande part dans le succès de l'offensive alliée à partir de la tête de pont de Normandie et a été à l'origine de la libération de la Bretagne ».

Le Colonel Bourgoïn était Compagnon de la Libération. Grand Croix de la Légion d'Honneur, était décoré de la Distinguished Service Order Medal, avait reçu la Croix de Guerre belge, il était Commandeur de l'Ordre de Léopold, Officier d'Orange-Massau, possédait la Bronze Star Medal...

ULTIME HOMMAGE A PLUMELEC

La terre du Morbihan a bien rendu au Colonel Bourgoïn l'attention qu'il eut pour elle sur son lit de mort. Parce qu'il était né en Algérie et que, maintenant il était bien difficile d'y retourner, aux grands cimetières parisiens où les tombes se pressent en foules anonymes, il préféra l'intimité de Plumelec où sa mémoire ne risque pas l'ensevelissement de l'oubli. A côté de Marianne et des vaillants parachutistes de son Bataillon du ciel, il est assuré de la fidélité de la population pour fleurir son sépulcre et s'y agenouiller comme hier.

Il a suffi de l'annonce de son inhumation pour faire accourir à Plumelec une foule de ses anciens compagnons d'armes, et en corps constitués d'associations patriotiques dont les drapeaux, autant que les hommes, lui rendaient un ultime hom-

mage, après celui du matin même aux Invalides pour la première cérémonie d'obsèques.

Il était 17 h. 45, alors qu'arriva le fourgon funèbre aussitôt porté sur les épaules d'anciens parachutistes et F.F.I. et déposé au centre de la place autour de laquelle se tenaient les personnalités et un cordon du R.I.C.M. qui rendait les honneurs. Derrière le catafalque, les décorations du défunt et deux immenses gerbes de fleurs en forme de Croix de Lorraine et d'insigne parachutiste. M^{me} Bourgoïn et ses filles reçoivent les condoléances de M. Burgalat Préfet du Morbihan ; du Général Saint-Hilier, commandant la III^e Région militaire ; de M. Maurice Chenailler, directeur de « La Liberté du Morbihan », fils du Colonel Morice qui commandait le camp de Saint-Marcel, et de M. Desplantes, directeur des Usines Dassault, président d'honneur de l'amicale des anciens parachutistes, très nombreux en bérets rouges, ainsi que les Commandos de la France Libre en bérets verts.

C'est le Docteur Mahéo, Co-Président départemental de l'A.N.A.C.R., ancien médecin-chef du camp, qui ouvrit le cycle des allocutions « au nom des sans-grades, des obscurs, que la présence du colonel Bourgoïn avait galvanisés et qui transforma ces patriotes en vrais soldats. Vous aviez découvert la Bretagne, vous l'avez aimée. A notre tour nous vous offrons ce petit coin de terre ».

M. Desplantes évoqua le chef que la troupe était fière d'avoir à sa tête. « Son courage à lui mutilé et encore convalescent à regrouper à Londres les anciens d'Afrique du Nord les avait enthousiasmés. Car malgré un abord rude et un aspect parfois farouche il cachait un cœur d'or bon, juste, tolérant, dévoué à son bataillon dans la guerre comme ensuite dans la paix ». Eux aussi lui étaient dévoués :

ils lui demeurent reconnaissants et sont venus le lui dire comme ils le lui rediront tous les ans en l'associant aux 66 victimes : paras, F.F.I., combattants, civils, dont les noms sont gravés sur les plaques de marbre au-dessus des tombes de Marianne et de Harent. Et la cérémonie se déroulait face à elles et au grand Christ de pierre bretonne dont le pied disparaissait sous les fleurs offertes par le Préfet du Morbihan, M. Chenailler, les anciens de Saint-Marcel.

L'abbé Laudrin, député de la circonscription, a dit ensuite l'adieu du parlementaire dont il partageait le travail après avoir partagé l'idéal F.F.I. « Pas un parlementaire aujourd'hui dit-il, qui n'éprouve un serrement de cœur en se rappelant son exemple de travail, son honnêteté intégrale, son dévouement au bien public. Les honneurs que vous recevez aujourd'hui vous sont dus en raison des services que vous avez rendus à la France et à la Bretagne ».

Enfin, l'abbé Guyodo, ancien aumônier de Saint-Marcel, associa à la mémoire du colonel Bourgoïn celle du colonel Morice « L'un et l'autre, dit-il, avaient la foi, la première vertu chrétienne et patriotique, la foi insufflée autour d'eux, la foi dans une cause qu'ils avaient dans la France ».

L'A.N.A.C.R. était représentée par 16 drapeaux des sections locales et le drapeau départemental ainsi que par le Docteur Mahéo, co-Président du Comité départemental de l'A.N.A.C.R. ; M. Landay, Secrétaire départemental de l'A.N.A.C.R. ; Jean Dinahet, ancien Capitaine Albert et de nombreux membres de l'Association.

A sa famille, à ses nombreux amis, le bureau départemental de l'A.N.A.C.R. et « Ami entendstu » renouvellement leurs sincères condoléances.

Vincent SIMON

de la 2^{me} Compagnie
du 4^{me} Bataillon du Morbihan



Vincent, né le 7 Février 1926 était l'un des plus jeunes de sa compagnie. Il était entré au Maquis aux premiers jours de Juin 1944, sous les ordres d'Henri Jégat alias Victor qui commandait alors l'unité. Avec lui il participa aux parachutages de Corcoret en Moréac (dit parachutages de Régigny). Il subit l'instruction militaire, il était de ceux du Maquis du Fauët en Moréac qui assurèrent la protection de l'antenne radio « Pierre III » alors basée à Kerausquel, ils infligèrent de lourdes pertes à l'ennemi le 1^{er} Août 1944 en se repliant sur Bernac.

Le Capitaine Victor étant tombé sous les balles allemandes il poursuivit le combat sous les ordres du Capitaine Le Pichon, participant le 21 Août 1944, à la capture d'une Compagnie allemande à Nostang. Par la suite, c'est avec le Capitaine Landay qu'il combattit jusqu'à la dissolution de l'unité le 16 Décembre 1944.

Engagé pour la durée de la guerre il continua à servir dans les rangs du 4^{me} Bataillon Rangers.

Ce camarade, membre de l'A.N.A.C.R. et de l'Amicale du 4^{me} Bataillon est décédé à Bignan d'une crise cardiaque le 10 Décembre dernier.

De nombreux anciens Résistants assistèrent à ses obsèques. A sa famille, à ses amis, le Bureau départemental de l'A.N.A.C.R. et « Ami entendstu » renouvellement leurs sincères condoléances.

Léon CHARLES

Ancien Membre
du Réseau ALLIANCE

Né le 12 Juin 1909, à Lorient, ouvrier électricien à l'Arsenal de Lorient, Léon s'engagea dans la Résistance et servit comme agent de renseignements au titre du Réseau ALLIANCE, officiellement à partir de Février 1943 alors qu'il travaillait sur un chantier à la Trinité-sur-Mer.

Pendant plus d'un an et demi Léon Charles fournit de nombreux rapports sur les installations allemandes et sur les effectifs ennemis se trouvant sur nos côtes.

Après l'occupation il reentra dans le rang, travailla à l'Atelier Electronique de l'Arsenal de Lorient. Il prit sa retraite à la suite d'une loi de dégagement de cadres. Il était membre de l'A.N.A.C.R.

Ses obsèques ont eu lieu le Vendredi 10 Avril, au cimetière de Kerentrech, en présence de sa famille et de ses membres amis. L'A.N.A.C.R. était représentée par son drapeau ainsi que par Albert Le Priol et le Lieutenant-Colonel Morel.

A sa famille, à ses amis, le Bureau départemental de l'A.N.A.C.R. et « Ami entendstu » renouvellement leurs sincères condoléances.

Jean MOISAN

Ancien Membre du Réseau
de Renseignements resté dans la
« Poche de Lorient »



Pendant la « Poche de Lorient » un réseau de renseignements fonctionnait sous les ordres de M. Pujol, décédé il y a deux ans.

Jean Moisan était un des principaux agents de renseignements, il se trouvait en contact direct avec Sœur Ignace, cette religieuse qui assurait la liaison entre le Réseau Intérieur et l'Etat-Major des Forces Françaises du Morbihan et du Sud-Finistère en passant par un petit port de la côte finistérienne, Doëlan.

Comme la plupart de ses camarades, après la guerre, Jean Moisan entra dans le rang. Il était Chef de Travaux à l'Atelier Electronique de l'Arsenal de Lorient. Il est décédé quelque temps après sa mise à la retraite.

Ses obsèques ont eu lieu en présence de sa famille et de ses amis dont plusieurs membres de l'A.N.A.C.R.

A sa famille, à ses amis, le Bureau départemental de l'A.N.A.C.R. et « Ami entendstu » renouvellement leurs sincères condoléances.

MOTOBÉCANE



CONCESSIONNAIRE :

Marcel LE FUR

83, Rue Jean-Jaurès

LANESTER

Tél. 64.29.90

Toute la gamme

de MOBYLETTES-CADY et Vélos

LE CAPITAIN F.F.I. Jean MILES

Le Capitaine F.F.I. Jean Milès, alias Charles, vient de s'éteindre le 26 Avril dernier, après une très longue maladie. Durant huit années, il a stoïquement supporté un calvaire terrible, n'ayant pour consolation que l'affectueuse sollicitude de sa famille.

Il s'en va discrètement, presque clandestinement, comme il a vécu. Rien ne semble destiner le brigadier de gendarmerie Milès, bien noté et considéré, à devenir un chef de révoltés. Il s'affirme pourtant comme l'un des plus purs héros de la résistance morbihannaise.

En 1941, alors gendarme mobile à Châteaubriand, il doit garder et cotoyer les otages. Il est donc en mesure de constater que ces captifs, « dangereux pour le régime », sont avant tout des patriotes Français. La fusillade d'octobre le bouleverse profondément. Sans doute est-elle l'une des causes de son dévouement à la résistance. Lorsqu'il parle des vingt-sept fusillés de Châteaubriand, les larmes perlent aux yeux de ce fervent catholique. C'est dire si, devenu responsable de l'ordre pour le canton de Locminé, il n'a que de la bienveillance pour le groupe (puis le détachement) Poulmarc'h du nom de l'un des 27 otages, créé, si peu clandestinement, sur ce territoire.

Déjà résistant, au cours de l'été 1943, il a un autre cas de conscience. Certains Locminois armés et engagés dans le combat clandestin ont dévié et commis (sauf l'un d'eux) d'injustifiables actes délictueux. Il doit prêter main forte à son chef le Capitaine Goffnic, venu pour les arrêter. Il obtient la promesse qu'ils ne seront pas livrés aux Allemands. Cette promesse n'est pas tenue et les condamnations — certaines capitales —, sont très disproportionnées aux fautes commises. Milès en souffre. Toutefois il réussit à élargir un des membres du groupe qui n'a que des actes de résistance à se « reprocher » (et qui s'est confirmé depuis comme l'un des combattants les plus valeureux du 4^{me} Bataillon). C'est dire combien la situation de chef de Brigade de gendarmerie et de résistant est cornélienne.

Tirant la leçon de cette nouvelle épreuve, Milès décide qu'il sera désormais en liaison quasi-constante avec le Comité Militaire Régional des F.T.P.F., lui aussi installé sur le secteur de sa brigade de Naizin.

Son premier geste est de libérer Max (Emile Le Carrer) l'un des membres de ce C.M.R., arrêté à Locminé sur plainte aux gendarmes. D'autres cas suivront.



Parallèlement à ses activités officielles, Milès, qui a la garde d'un petit stock d'armes parachutées et distribuées par le BOA (dont l'E.M. départemental se trouve également à Locminé) procède à l'instruction de l'embryon d'une compagnie alors composée de sédentaires du canton.

Chaque groupe dispose, à son tour, d'une arme à étudier. Dans ce cas la situation de Milès lui est utile. Pour transporter une mitrailleuse il l'emballa, la munit d'une étiquette indiquant qu'elle doit être remise aux autorités, puis, tout simplement, l'attache au cadre de son vélo. Il peut ainsi la véhiculer en plein jour, en toute sécurité.

La prison de Locminé constitue une bonne cache pour des armes en transit. Le dépôt principal est pendant longtemps une citerne de Kerduzet en Moréac. Un jour, le propriétaire ayant des craintes, il faut tout déménager en charrette, dans un caveau du cimetière de Moustoir-Ac.

Le secteur devient mauvais. Les accrochages et les incidents se multiplient.

Le 1^{er} Avril 1944, réserve une surprise à l'occupant. Milès prend le maquis. Son adjoint Paul le remplace lorsque les feldgendarmes de passage, se rendant de Vannes à Pontivy, surprennent des F.T.P. de Moréac procédant, dans un restaurant Locminois, au désarmement d'autres allemands. Ils capturent Onésime Le Cam et, n'ayant plus de place dans leur voiture, le confient pour une heure à la gendarmerie, située sur leur chemin. Paul doit incarcérer Le Cam, envoyer ses hommes en mission et prévenir téléphoniquement, en raison de l'urgence, les résistants de Naizin qui viennent le ficeler dans son bureau et libérer leur

camarade. Les consignes de miles sont bien suivies.

C'est pour la région, le début de la révolte ouverte et de la collaboration active de tous les mouvements. Mais Rouillé, Audo Le Mestique et Jaffré de Naizin, tombent aux mains de l'ennemi. Le 13 Avril, à Siviac, est livré le premier combat rangé du Morbihan. Le 14 Kessler et Devillers tombent à la Boulaye. La résistance s'unit, serre les coudes et fait front, tandis que la Gestapo, s'installe à Locminé. Une gendarmerie bienveillante est nélas remplacée par des SS qui torturent, sans pitié, patriotes et innocents.

Milès n'entre pas dans la clandestinité pour y attendre des ordres éventuels. Aussitôt il se met au travail. Avec Gauthier, qui plus tard commandera la compagnie A.S. de Vannes, il organise des coups de main et des sabotages. Leurs hommes n'ayant pas encore pris le maquis, ils utilisent le groupe F.T.P. Danièle Casanova, de Plumelin, dont le responsable, Joseph Le Touze est resté aux mains de l'ennemi.

Il prend alors le pseudonyme de Charles. On le trouve dans la campagne surplombant l'embouchement des routes de Locminé à Auray et à Pluvigner. Il se tient ensuite dans une ferme très proche de l'actuelle antenne de télévision de Moustoir-Ac, vers Ty-planche. Il y prépare la mobilisation de sa compagnie. Il se charge parfois des questions de police et garde notamment, dans sa prison clandestine des triblions ou des faux résistants qui ont desservi la cause par leurs exactions et que lui envoient les responsables de tous les mouvements. Il en fera parfois de bons combattants.

Dès le débarquement, Milès mobilise. Autant dire qu'il vide Locminé de ses hommes. Très vite il est armé et fait partie du dispositif du 1^{er} Bataillon F.F.I. lequel tient les bois en unités constituées.

Les allemands fouillent la campagne. Il y a des accrochages presque quotidiennement. Le 28 Juin c'est l'encerclement de « la touche » en Moustoir-Ac, le succès du combat retardateur et la mort de Yarrick. L'Etat-Major du 1^{er} Bataillon, également attaqué aux « granges » donne l'ordre de disperser les hommes dans la nature par petits noyaux. La majorité des membres de la compagnie de Locminé exécute cette consigne, sauf une trentaine qui, n'obéissant qu'à leur sentiment, viennent se manifester aux obsèques de Jean Annic, tué le 30 Juin. Le 3 Juillet au matin ils sont raflés et connaissent les tortures de la Gestapo de leur ville avant la fin que l'on connaît.

Certains, par la suite, chargeront Miles à ce sujet mais pour quels mobiles ? Qu'avaient-ils fait eux-mêmes ? Nous sommes nombreux à pouvoir témoigner que, dès cette époque, bien avant de connaître leur exécution de Penthièvre, il regrettait la légèreté de ceux de ses hommes qui avaient enfreint les consignes de sécurité.

En Juillet, Milès se cache le plus souvent à Moréac, d'où il dirige ses groupes restés au maquis, dans l'attente des ordres de l'A.S. Cette commune, très étendue, est alors en pleine effervescence. Les parachutistes de Dramber y tiennent le maquis avec les F.T.P. et les vestiges du BOA. Chaque jour, le poste radio « Pierre III » y échange des messages avec Londres. Des parachutages sont effectués sur l'Evel, aux confins de Reguigny.

Le 12 Juillet les responsables des différents mouvements du secteur se réunissent à la ferme du « Lerenne » pour tenter de coordonner leurs actions afin de ne pas se gêner mutuellement. Très vite, Milès trouve la meilleure solution : il entre avec ses hommes au 4^{me} Bataillon.

A partir de cet instant tout devient facile. Il n'existe plus de groupes différents se heurtant séparément à l'ennemi, mais une résistance unie, comprenant les trois mouvements et les parachutistes. Ses éléments agissent de concert. Nous devons beaucoup à la largesse de vues de Milès pour cette union. Pour lui, il n'y a qu'un ennemi, le nazi, un seul but, gagner la guerre. Les diviseurs l'exaspèrent.

La Compagnie Milès, devenue 1^{re} compagnie du 4^{me} Bataillon, participe brillamment à la libération. L'une de ses sections pénètre la première à Josselin, une autre à Naizin, garnison ennemie. L'unité capture des prisonniers autour de Locminé puis ce sont Carnac, la prise des ponts de Nostang et les combats de la « poche ».

Mais, l'ennemi éloigné, l'administration militaire reprend corps. Dès Septembre, nous devons nous battre... pour conserver Milès à la tête de sa compagnie participant au siège de Lorient et de ses 25.000 allemands. La gendarmerie prétend qu'il réintègre son poste...

Jusqu'au 16 Novembre 1944, Milès est parmi nous devant Kervignac. Il a son P.C. dans la chapelle de Loc-Jean. Qui n'a gardé le souvenir de ce muscadet qu'il prend derrière l'autel pour l'offrir aux amis en le qualifiant de vin de messe ?

Mais la 1^{re} Compagnie est désignée par le général commandant la 19^{me} D.I. pour faire partie du bataillon de garde. C'est avec beaucoup de regrets que nous saluons son départ.

En plus de cent cinquante bons camarades nous aidant à contenir les allemands, nous perdons le plus âgé, le plus sage et le plus expérimenté humainement de nos officiers. C'est aussi le plus souriant ; son optimisme est légendaire.

Après la victoire, il réintègre la gendarmerie et reçoit la Légion d'Honneur.

En 1951, il prend sa retraite mais doit travailler, longtemps encore, en raison de l'âge de ses enfants.

Milès, c'est pour Locminé et sa région une très grande page d'histoire locale, de patriotisme et d'honneur.

Les anciens du 4^{me} Bataillon sont très fiers d'avoir été des amis de Jean Milès, alias Charles, artisan de l'unité de la résistance.

Ils prient Madame Jean Milès sa fille et ses fils de croire à toute leur sympathie dans le deuil qui les frappe.

Jean Rucard.

Centre Ouest de Formation d'Enseignants à la Conduite des Véhicules Automobiles



10, Rue de Clairambault

56 - LORIENT

(Morbihan)

Téléphone (97) 64.25.15

BULLETIN D'ADHESION

A L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
DE LA RESISTANCE

Nom Prénoms

Adresse

Ancien Résistant au titre de

Désire adhérer à l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance et verse ce jour, au Compte Courant Postal n° 1376-37 NANTES ou à la section de la somme de 12 francs pour la carte augmentée du timbre facultatif de 5 Frs.

Les adhésions seront adressées : au Comité Départemental A.N.A.C.R. — Compte Courant Postal 1376-37 Nantes — ou aux sections locales.

Adhérents retirez votre Carte 1971 dès le 1^{er} mois de l'année, vous nous éviterez beaucoup de travail qui pourrait être consacré au recrutement.

LA CEREMONIE DU 3 MAI, A ETEL

C'est le 7 Mai 1945, avec effet à partir du 8 Mai à 0 heure que les Allemands assiégés dans la « Poche de Lorient » capitulaient à Etel en présence du Capitaine ALBERT (Jean DINAHET)

Le 7 Mai 1945, les forces allemandes de la poche de Lorient capitulaient à Etel. Cet événement a été commémoré le Dimanche 3 Mai, par les autorités locales et les Anciens Combattants.

A l'issue de la messe célébrée en l'église paroissiale par M. le recteur d'Etel, à la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie dans les combats de la libération de Lorient et pour la liberté du monde, une brève cérémonie devant le Monument aux Morts où fut déposée une gerbe, a marqué la remise de son drapeau à la Section ételloise de l'A.N.A.C.R. Le nouveau porte-drapeau, M. Pierre Quéllec prenait place auprès des porte-drapeau des autres associations patriotiques, en tête du cortège qui descendait vers le port pour se rendre devant le « Café Breton », lieu de la reddition où est conservée la table sur laquelle elle fut signée et qui porte cette plaque : « Ici fut signée la capitulation allemande de la poche de Lorient, le 7 Mai 1945 ».

On notait la présence de M. Ezanno, Maire d'Etel ; du Brigadier-Chef Le Bivic, Chef de la Brigade de Gendarmerie ; Orvoën, Commandant la Brigade des Douanes ; de MM. Le Hyaric (commandant Pierre dans la Résistance), Président du Comité départemental de l'A.N.A.C.R. ; Ange Le Guennec, Secrétaire de la Section de Quiberon et membre du Comité départemental ; Jean Dinahet (commandant Albert dans la Résistance), commandant de la 2^e Compagnie Marseillaise, qui fut le premier officier français à recevoir la capitulation allemande de la poche.

Après avoir évoqué la mémoire des trop nombreux soldats morts pour la libération du pays, M. Ezanno rappelait que cette journée commémorative coïncidait avec celle des martyrs de la Déportation. Il donnait lecture du message adressé par M. le Ministre des Anciens

Combattants aux survivants des ignominieux camps nazis.

DECORATIONS

M. Le Hyaric remettait alors la Croix du Combattant à deux anciens de la Résistance, MM. Louis Le Montagner et Georges Cougoulic, et la Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance à M. Léon Le Nabat.

LES « COMBATTANTS DE LA NUIT »

Il appartenait à M. Jean Le Dinahet d'évoquer les circonstances dans lesquelles s'est inscrit le mot « fin » de l'occupation de notre pays par l'armée nazie et la victoire des « combattants de la nuit ».

Il rappelait qu'en Juillet 1943 les F.T.P. prenaient le maquis à Saint-Tugdual, formaient la compagnie « Marseillaise » qui rejoignait le bataillon F.F.I. et en Novembre 1944, s'intégrait au 41^e R.I.

Il rappelait que le 7 Mai, à 15 heures, le Colonel Joppé, représentant le général Borgnis-Desbordes et le Colonel américain Keating avaient rencontré à Etel le colonel allemand Borts. Ce dernier annonçait qu'il était envoyé par le général Fahrenbacher, commandant les troupes de la Poche, pour signer la reddition sans condition.

Le Commandant Albert s'adressant, à travers ses camarades présents, à tous ceux qui prirent part aux rudes combats d'il y a vingt-cinq ans concluait : « Vous qui avez vaincu la force pour que l'esprit triomphe, vous avez le droit de vous unir, de faire entendre votre voix pour que la dignité de l'homme soit respectée, pour que la justice s'établisse, pour un monde plus fraternel afin que soit réservé le suprême des biens : la Paix »

Une gerbe était déposée sur la table historique et un vin d'honneur offert au « Café Breton » par la Municipalité rassemblait les participants à cette manifestation du souvenir et de la reconnaissance.

POUR VOS IMPRIMES

adressez-vous à

LA LIBERTÉ
du Morbihan
QUOTIDIEN REGIONAL DU SOIR

LORIENT

Tél. **64.10.18**

DIMANCHE 26 AVRIL 1970

La matinée de recueillement dans le souvenir des Anciens du 7^{me} Bataillon F.F.I. et du 3^{me} Bataillon du 118^{me} R.I.

célébrant dans le cadre de la Journée de la Déportation
le 25^{me} Anniversaire de leur entrée dans Lorient libérée

Les anciens du 7^{me} Bataillon F.F.I. et du 3^{me} Bataillon du 118^{me} R.I. ont célébré dimanche le 25^{me} anniversaire de leur entrée dans Lorient libérée, le 10 Mai 1945. Cette commémoration fut avancée de 3 semaines, pour permettre à chacun de participer aux cérémonies officielles prévues le 10 Mai. Ainsi, les Anciens Combattants du front de Lorient se sont-ils retrouvés « en famille » le 26 Avril au cours de pieux pèlerinages intimes, inscrits cependant dans le cadre de la Journée Nationale de la Déportation, la Résistance intérieure associant à ses morts toutes les victimes de la guerre, sur tous les fronts, et dans les camps de concentration.

A KERRUSSEAU

La matinée fut marquée par une suite de cérémonies devant quatre monuments et à l'église de Plouay.

A Kerrusseau d'abord, sur la route Lorient - Pont-Scorff, devant le menhir dressé le 20 Novembre 1949 par l'Organisation de Résistance de l'Armée (O.R.A.) « à la mémoire des soldats français volontaires du 7^e Bataillon F.F.I. et du 3^e Bataillon du 118^e R.I., et des Américains des 4^e et 6^e Divisions Armées et des 96^e et 66^e Divisions d'Infanterie qui, autour de Lorient, d'août 1944 à la capitulation ennemie, le 10 Mai 1945, ont combattu fraternellement unis et sont morts pour délivrer la France ».

Autour de l'impressionnante pierre où ces mots gravés avaient reçu une nouvelle peinture blanche, avaient pris place à 9 h. 30, la fanfare du Réveil Laïque Lorientais, le fanion jaune du 3^e Bataillon du 118^e R.I. et les drapeaux des anciens du 7^e Bataillon F.F.I., des F.F.I. de Plouay, des F.F.I. de Guidel, du Comité départemental de l'A.N.A.C.R., de la Section de Lorient de l'ANACR, de l'U.N.C. et des A.C.P.G. de Gestel, des Médailleurs Militaires, des Anciens Marins et des Anciens d'A.F.N. de Plouay, et des A.C.P. de Guidel.

Autour du Colonel Muller, ancien Commandant du 7^e Bataillon des F.F.I. Maire de Gestel on notait la présence des of-

ficiers sous ses ordres en 1945 : le Colonel Deligny, le Commandant Réglain, le Capitaine Cau, le Capitaine Aunier... ainsi que de nombreux Anciens Combattants de la Résistance et leurs familles, et M. Le Cabellec Conseiller Général, Maire de Plouay, M. Jaouen, Maire de Lanvaudan, le Chanoine Collet, ancien curé-doyen de Plouay, MM. Le Priol et Maurice Podvin, Secrétaires départementaux de l'A.N.A.C.R...

Ayant fleuri le monument, M. Muller remercia l'assistance, et évoquant le 25^e anniversaire de la Libération, associa dans la même pensée les morts du front de Lorient et ceux des camps de concentration, et particulièrement le Général Frère, fondateur de l'O.R.A., arrêté en 1942, et son successeur, le Général Vrignaud, arrêté en 1943, tous deux morts en déportation.

« A nos soldats morts au combat, ajouta le Colonel Muller il faut ajouter les camarades disparus depuis la Libération, et vous me permettez d'avoir une pensée particulière pour le dernier d'entre eux, le bâtonnier Le Corre, qui avait toujours été fidèle à nos rendez-vous devant ce monument ». Le Colonel Muller termina son allocution par la lecture du message de M. Duvillard, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre, pour cette journée nationale de la Déportation.

A la sonnerie « Aux Morts » succéda une minute de silence.

A PLOUAY

Tous les participants à cette cérémonie se retrouvèrent à Plouay où, à 10 h. 30, une messe était célébrée en l'église paroissiale par l'abbé Guyodo, recteur de Camors, ancien aumônier des F.F.I. du Morbihan.

A 11 h. 15, un cortège se formait sur la place derrière les tambours et les cuivres du Réveil Laïque pour se rendre devant le Monument aux Morts de la Commune. Aux personnalités déjà citées s'étaient jointes, outre l'abbé Guyodo, le Général de Beaufort, ancien aide de camp du Général de Gaulle, et père de l'héroïque Capitaine Jacques de Beaufort, le Docteur Thomas, Vice-Président du Conseil Général, le

Chef Bourdais, commandant la brigade de Gendarmerie...

Après le dépôt d'une gerbe par MM. Muller et Le Cabellec, le Sergent Le Cardiet, du 7^e Bataillon F.F.I., procéda à l'appel des morts.

La sonnerie traditionnelle et l'instant de recueillement furent suivis de la lecture, par le Maire de Plouay, du message de M. Henri Duvillard.

Le cortège se reforma ensuite en direction du cimetière, où, selon le même rite, le monument de la Résistance fut fleuri par le Docteur Thomas.

Après une prière par l'abbé Guyodo, une dernière cérémonie avait lieu à Poulgroix, devant le monument élevé à la mémoire de Jacques de Beaufort, première victime de la répression nazie contre la Résistance organisée dans la région.

Au retour de Poulgroix, la Municipalité offrait une réception à la Mairie où M. Le Cabellec dégagait le sens de ces rassemblements de la matinée : Kerrusseau, front de guerre, Plouay, lieu de cantonnement du 7^e Bataillon F.F.I. ; Poulgroix ou, bien avant, était tombé Jacques de Beaufort... Et il associa à la mémoire de celui-ci, celle de toutes les victimes de l'occupation allemande, et notamment celle du Lieutenant Salle, tombé la veille seulement de l'entrée dans Lorient enfin libérée, et tous les morts de la déportation honorés en cette fête anniversaire de la libération des camps de concentration.

Un déjeuner à l'Hôtel Prado prolongea dans une fraternelle ambiance cette matinée du Souvenir.

gan

gan

Hubert BRISSON

Agent Général d'Assurances

GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES

34, Rue Carnot - LORIENT

TéL. 64.27.71

INCENDIE - ACCIDENTS - VIE
RETRAITES - RISQUES DIVERS

Le 25^{me} Anniversaire de notre victoire à Ploërdut, Saint-Caradec-Trégomel, Le Croisty, Saint-Tugdual, le Jeudi 7 Mai

Dans le cadre du 25^{me} anniversaire de la victoire, des cérémonies du souvenir se sont déroulées dans la région Saint-Tugdual - Le Croisty - Ploërdut Saint-Caradec.

Derrière leurs drapeaux, de nombreux Anciens Combattants et Anciens Résistants ont tenu à se recueillir sur les lieux mêmes où furent abattus plusieurs de leurs camarades.

Des gerbes avaient été déposées au pied des Monuments aux Morts des quatre localités précitées, ainsi que sur les stèles de Kermaquer, Tréfléan, Kerbic-Motennec.

Dans l'assistance on remarquait MM. Québec et Maurice Conseillers Généraux, Nestour, Maire de Saint-Caradec, Le Bec, Maire de Ploërdut, Manach, Maire de Saint-Tugdual, Le Priol,

Landais, Le Hyaric de l'ANACR, Dinahet, de Saint-Tugdual, promoteur de la manifestation, etc...

Avant que ce dernier ne débute une quinzaine d'anciens résistants, l'abbé Le Liboux, Recteur de Saint-Tugdual avait chanté le « Libéra » devant le Monument aux Morts.

Les médaillés : MM. Jean Maurice, Maire de Lanester ; Louis Le Bec, Maire de Ploërdut, Mathurin Perret, Adjoint au Maire de Saint-Tugdual I ; Louis Robic ; Vincent Le Moal ; Lucien Le Gac ; Marc Bourlot ; Jean Jafrelo ; Auguste Le Goff ; Frnacis Le Guen, Louis Le Douaron, Robert Valy, de la Croix du Combattant Volontaire de la guerre 1939-1945 et Joseph Corvellec, de la Croix de Guerre 1939-1945.

HENNEBONT

Les Hennebontais ont assisté nombreux aux Cérémonies du 25 Anniversaire de la Victoire

Les cérémonies marquant le 25^{ème} anniversaire de la victoire ont revêtu cette année une solennité particulière et les diverses manifestations prévues ont été suivies par une nombreuse assistance.

La première avait lieu à 9 h. 30 dans le salon d'honneur de la Mairie où M. Toussaint Le Carff, Président du Comité local de l'A.N.A.C.R. remit 26 décorations à des combattants particulièrement méritants.

Un cortège se forma ensuite pour se rendre au cimetière sur les tombes de deux soldats russes tués au cours des combats de la Résistance à laquelle ils appartenaient. A la tête du cortège nous remarquons la présence de M. Crépeau, Maire d'Hennebont ; M. Guégueno, Président du Comité départemental de l'Association France-U.R.S.S. ; MM. Cusin, Président d'honneur et membre du Comité national ; Bourlout, Secrétaire général. Quatre membres de

l'Ambassade soviétique à Paris étaient également présents : MM. Maximidrex et Chouaev, premiers secrétaires ; Korj, attaché d'ambassade et Sokolov, du bureau d'information.

Ce fut ensuite la traditionnelle cérémonie du Souvenir au monument du quai des Martyrs avec la participation de la fanfare municipale, une délégation des enfants des écoles venait en tête du défilé. Les porte-drapeaux des diverses associations patriotiques dont les présidents portaient chacun une gerbe de fleurs, suivaient en compagnie du Conseil Municipal.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité, pris chez Gaby Guillemin par l'A.N.A.C.R. en l'honneur des décorés clôturait cette cérémonie.

LES DECORES

Croix de Guerre 1939-1945 :
Le Bruhec Joachim.

Croix du Combattant Volontaire 1939-1945 : Callonnet Louis, Helliou Roger, Kervarec

Gaston, Le Duigo Jean, Le Floch Jean.

Médaille du Combattant Volontaire 1939-1945 : Le Bourgeois Georges, Le Doussal Robert, Le Floch Jean, Corignan François

Croix du Combattant 1939-1945 : Congratel Jean, Couédo

François, Guégan Mathurin, Guéagn René, Guillemin Gaby, Hillion Roger, Le Bourgeois Georges, Le Corff Emilien, Le Doussal Robert, Le Floch Jean, Le Stang Louis-Julien, Le Touzic Abel, Pouézar André, Robic Louis, Roeyr Jean-Marie, Tanguy Pierre.

DIMANCHE 17 MAI 1970

Cinq Anciens Résistants décorés à Pont-Augan

C'est dans le cadre panoramique de Pont-Augan où les grands peupliers se reflètent dans les eaux du Blavet que la Section de l'A.N.A.C.R. de Languidic avait fixé son lieu de rendez-vous afin de remettre à cinq anciens résistants, la Croix de Combattant Volontaire.

M. Le Gall, Président de la section locale, tint à rendre hommage aux récipiendaires. « Il serait fastidieux d'énumérer les campagnes de nos cinq amis. C'est pourquoi nous pensons toute la résistance qui demande à être mieux connue parmi la jeune génération ».

Puis M. Jean Tual, Président de la section d'Hennebont féli-

cita les cinq compagnons et effectua les remises de Croix de Combattant Volontaire et Croix de Combattant à M. Pierre Pallec de Pont-Augan, la Croix de Combattant à MM. Henri Paire, Amédée Le Ruyet, Louis Le Marec, Louis Février, de Languidic.

Un toast fut porté en l'honneur des décorés avant le banquet.

On remarquait dans l'assistance MM. Le Gal, Président, le Secrétaire Armand Toledo, le Vice-Président Hervé Martin, tous de Languidic (Section A.N.A.C.R.), MM. Jean Tual, Président de la Section d'Hennebont et M. François Rouaud, Vice-Président.

TERRASSEMENTS & MANUTENTION

TRANSPORTS — DÉMOLITIONS

Location de camions — Pelleteuses — Bulldozers — Nivelleuse — Compresseurs — Grues automotrices de 6, 12, 15 et 20 tonnes — Elévateurs de 2 et 4 tonnes — Porte engins de 24 et 50 tonnes

E. CARDIET

AVENUE DE KERGROISE

LORIENT

Téléphone 64.10.26

SABLE D'ERDEVEN
MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

LES NAZIS EN BRETAGNE

La MILICE de DARNAND contre le MAQUIS BRETON

LA MILICE PERROT

Un colonel allemand dit de la Résistance bretonne : « Les terroristes sont partout, dans les cinémas, les rues, les campagnes les plus reculées. Bientôt nous les découvrirons dans nos valises où ils dissimulent parfois des machines infernales. Ils assassinent nos soldats, nos officiers, nos généraux mêmes, comme le 17 Juin sur la route de Guingamp à Brest ».

En Avril, Darnand a dépêché en Bretagne le chef Di Constanzo et 250 francs-gardes. A ces hommes s'ajoutera, en Juillet une centaine venue de Paris. Une cinquantaine de miliciens de Rennes participeront aussi aux opérations.

Harcelés sans cesse depuis l'automne 1943, les Allemands mènent la vie dure aux maquis bretons. Ils emploient contre eux les renégats de la soi-disant armée Vlassof et l'une des plus affreuses bandes qui sévirent à leur service et à leurs gages, la Milice « Perrot ».

La Milice « Perrot » est issue du Parti Nationaliste Breton, groupuscule séparatiste et fasciste dont les chefs, Debauvois et Mordrel, se sont installés à Berlin en 1939. La guerre éclate. Debauvois et Mordrel lancent des appels aux bretons, les invitant à désertir l'armée française. Echec. La France occupée, ils rentrent en vainqueurs à Rennes. Il y paradent en compagnie de deux autres chefs du P.N.B. Le Coz dit Lainé, Yann Goulet, chef du service d'ordre, et d'un prêtre l'abbé Perrot.

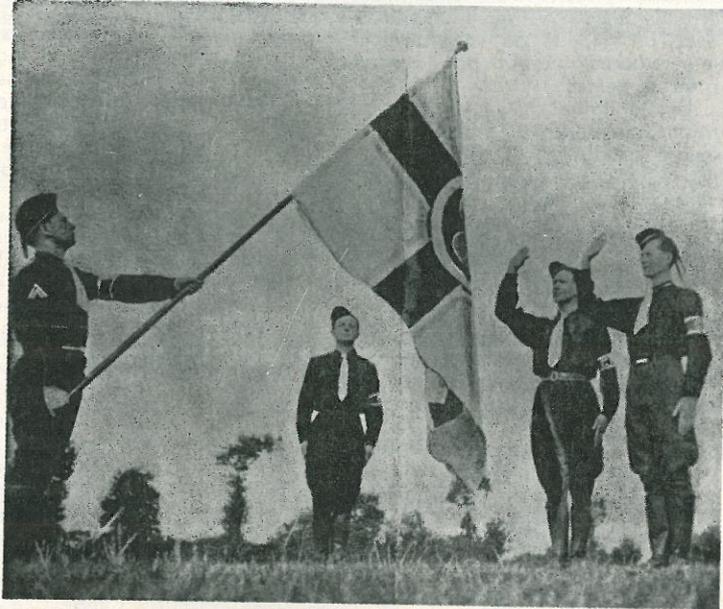
L'abbé Perrot tient publiquement des discours d'où il ressort que la Bretagne chrétienne ayant rejeté la France athée et enjuivée il lui faut accepter la main secourable que lui tend le Reich. Il est abattu par les patriotes.

Pour affaiblir la France, les nazis jouent la carte du séparatisme breton. En sous-main, pour ne pas éveiller prématurément les susceptibilités de Vichy Himmler fait agir le général SS Thomas, l'un des protecteurs de Deloncle et de Filliot. La Bretagne est ainsi dotée quelque temps d'un gouverneur du nom de von Rohan, descendant d'une branche émigrée de la célèbre famille, choix que les allemands croient propre à susciter chez les Bretons l'enthousiasme « européen ». Echec total.

Avec un peu d'argent allemand et des promesses, les chefs du P.N.B. fondent alors une milice à laquelle ils don-

nent le nom de l'abbé Perrot.

La Milice Perrot recueille la fine fleur des nazis de Bretagne et des cogne-dur appâtés par le salaire et les primes de dénonciations. Commandée en principe par Célestin Lainé, elle est entièrement payée par la Gestapo de Rennes et lui est rat-



Au Congrès des Cadres du Parti National Breton (P.N.B.) le 7 Juillet 1941. Le deuxième personnage à droite, saluant à l'hitlérienne le drapeau des nazis bretons s'appelle Yann GOULET.

tachée. Elle porte l'uniforme allemand. Dans leurs propres villages, les miliciens « Perrot » servent de guides et de mouchards aux Allemands.

En Bretagne, sous l'influence du chef Di Constanzo, brute épaisse qui déclare, parlant des « terroristes » : « Nous n'en tuons jamais assez », la Milice française se met carrément à l'école du banditisme : le pillage et l'assassinat sont la règle.

Les opérations militaires contre les maquis sont menées par les Allemands eux-mêmes, parfois avec « l'armée Vlassof ». Les miliciens de la Milice française et de la Milice Perrot font les bouclages. Ensuite, ce sont eux, avec des policiers allemands, qui interrogent et qui torturent les Français capturés ou arrêtés. Pour les opérations de police, en général c'est le contraire : les miliciens forment l'avant-garde : souvent, ils sont en civil ; un détachement allemand les suit à distance.

En Ille-et-Vilaine, les miliciens de Di Constanzo participent à

des opérations à Rennes, Fougère, à Talensac, à Saint-Hilaire-des-Landes, à Broualan, à la Lopinière, à Saint-Rémy-du-Plein où huit personnes sont fusillées, à La Roche-aux-Merles, à Mordelles, à Mézières, à Saint-Aubin d'Aubigné.

Dans les Côtes-du-Nord, ils opèrent à Loguivy-Plougras (onze suspects seront déportés en Allemagne), à Perros-Guirec,

ils sont prisonniers en Allemagne, sous le prétexte que la ferme servait habituellement de repaire aux « terroristes ».

Le 8 Juillet, à La Roche-aux-Merles, des miliciens arrivés en voiture arrêtent et torturent pendant des heures, sous les yeux de plusieurs témoins, un jeune homme, Yvonnick Laurent. Mis torse nu et couché à terre, Yvonnick Laurent est flagellé au moyen d'une corde à nœuds que les miliciens trempent dans un esau d'eau. Le malheureux pousse des cris déchirants, mais refuse de répondre aux questions que ses tortionnaires lui posent.

Les miliciens le font monter dans leur voiture et repartent. Le lendemain soir, le cadavre de Yvonnick Laurent, tué d'une rafale de mitraillette, est découvert dissimulé sous des fagots, dans une ancienne carrière, à quelques kilomètres de là.

Le 16 Juin, un cultivateur de Sencerie-en-Brice, M. Pierre Régner, est arrêté dans sa ferme par des miliciens commandés par l'inspecteur de la Milice Paul Vieilly. Il est roué de coups Comme il refuse de parler les miliciens le conduisent au siège de la Milice à Rennes, où l'interrogatoire reprend. Entièrement nu, Pierre Régner est frappé pendant deux heures, sans un instant de répit, à coups de matraque, de ceinturon et de crosse de revolver. Pierre Régner supplie ses bourreaux de le tuer. Ils lui répondent : « Nous ne te tuons pas : tu accoucheras d'abord et tu créveras quand même ».

Le 27 Juillet, au village d'Hevert, des allemands et des miliciens en civil surprennent un groupe de jeunes réfractaires du S.T.O. Une fusillade éclate. Quatre jeunes gens sont faits prisonniers. Ils sont aussitôt passés par les armes par un peloton mixte de miliciens et d'allemands devant un mur de la ferme de M. Thebault.

Le 19 Juin, un jeune homme de Talensac, M. André Leclerc est arrêté et emmené à Rennes par des miliciens. Entendu le 19 Avril 1945 par l'adjudant-chef de gendarmerie Quinquenel, Commandant la brigade de Montfort-sur-Mau (Ille-et-Vilaine) à propos de circonstances de la mort de son fils, M. Leclerc dira :

(à suivre)

Le Directeur de la Publication :
André SCAVINER

Dépôt légal : 3^{me} Trimestre 1970

Edit. et Imprim. de Bretagne - Lorient

EPHEMERIDES

Les Lorientais dans la Résistance

Le 23 Septembre 1946 décédait, à l'Hôpital Maritime, une grande figure de la Résistance lorientaise.

Le Lieutenant Le Poulichet Joseph-Marie était né à Lorient le 8 Février 1923. Elève du Lycée Dupuy-de-Lôme, il s'embarqua le 18 Juin 1940 sur le chalutier Sainte-Marie désirant rejoindre l'Angleterre mais dû revenir à Lorient.

En 1942, accompagné de deux camarades, il voulu rejoindre l'Espagne afin de s'engager dans la France Libre mais fut arrêté à Nantes par la gendarmerie française car la mère d'un de ses camarades de fugue avait alerté la police.

Engagé dans la Résistance Intérieure Française, au Front-National le 2 Février 1944 dans le secteur de Guiscriff, il s'occupa tout d'abord du recrutement pour le maquis en formation et à la récupération des armes pour la Résistance.

Le 5 Juin 1944 il participa au sabotage de la ligne de chemin de fer Carhaix-Rosporden — le 6 Juin au sabotage des lignes téléphoniques reliant Guiscriff à Le Faouët, le 10 Juin au sabotage des lignes téléphoniques reliant Le Faouët à Gourin, le 15 Juin au sabotage des lignes téléphoniques employées par les allemands sur le territoire de la commune de Lanvénegan.

La 2^{me} Compagnie du 2^{me} Bataillon F.T.P.F. fut rassemblée le 20 Juin 1944. Joseph Le Poulichet fit preuve d'une grande habileté en conduisant sa section à travers les embuscades allemandes jusqu'au village de Ty-Glass qu'il avait ordre de rejoindre.

Le 3 Juillet 1944 il tend une embuscade sur la route de

Pontivy-Rostrenen, une voiture de la feldgendarmerie est atteinte, le même jour une seconde embuscade contre un convoi allemand, sur une autre route lui donne l'occasion d'enregistrer un second succès. Plusieurs ennemis sont tués.

Le 8 Juillet 1944 à la suite d'une attaque de l'ennemi contre sa compagnie, il lance la contre attaque et poursuit les allemands avec un groupe de volontaires leur occasionnant de nombreuses pertes.

Le 26 Juillet 1944, cinq camions allemands et une voiture légère se dirigent sur Guiscriff pour effectuer une rafle. Ils sont interceptés par deux sections de la 2^{me} Compagnie du 2^{me} Bataillon F.T.P.F. Le Poulichet prend part à l'action. Deux camions sont détruits, un autre bien détérioré, une trentaine d'allemands sont tués ou blessés.

Le 29 Juillet 1944, il participe avec son unité, au dégagement du 1^{er} Bataillon des Côtes-du-Nord qui est encerclé. Les allemands pris entre deux feux perdent trente cinq hommes et quatre camions.

Le 3 Août, il participe à la libération de Rostrenen vingt quatre heures avant l'arrivée des blindés américains, puis participe au nettoyage de la région faisant de nombreux allemands prisonniers.

L'absence de l'Infanterie américaine amène l'Etat-Major français et l'Etat-Major américain à employer les unités de la Résistance Intérieure au nettoyage des nids de résistance ennemie. Il participe le 15 Août 1944 à la libération de Lézardrieux.

Le Poulichet se conduit admirablement, sa compagnie fait 100 prisonniers dont 20 par sa

section.

Du 16 Août au 20 Septembre 1944 il participe à l'instruction à la caserne du 35^{me} à Vannes puis du 5 au 20 Septembre au Centre d'Instruction Kœnig à Rostrenen, enfin du 20 au 24 Septembre, au Camp de Meucon.

Le 24 Septembre il prend position, avec sa compagnie, sur le front de Lorient dans le secteur de Nostang. Le 25 Septembre, au cours d'une patrouille, l'observateur allemand placé dans le clocher de l'église de Merlevenez est tué, un nid de mitrailleuses ennemies est attaqué et réduit à l'impuissance. Le Poulichet est nommé adjudant.

Il est mis à la disposition des unités américaines se trouvant sur le front de Nostang au début du mois d'Octobre. Il recueille d'utiles renseignements sur les emplacements de l'artillerie ennemie, il est félicité par le Colonel américain.

Le 20 Octobre, les allemands pilonnent les lignes françaises et tentent une sortie, la section commandée par Le Poulichet se distingue, l'ennemi est repoussé.

Le 28 Octobre 1944, sa compagnie se trouve contrainte à se replier sous la pression allemande. Le Lieutenant Le Poulichet et le Caporal Le Guennan restent en arrière garde pour protéger le repli. Ils freinent l'élan de l'ennemi en utilisant les bosquets et les talus en tirant jusqu'à épuisement de leurs munitions, tuant quatre allemands et blessant plusieurs autres. Le Poulichet est grièvement blessé. Il sera l'objet de deux citations.

Le 31 Décembre 1944, alors qu'il se trouvait toujours en traitement à l'Hôpital 33 à Vannes, il sera décoré de la

Médaille Militaire et de la Croix de Guerre avec palme.

XI^{me} Région Militaire — E.T.

**Gouvernement Provisoire
de la République Française**

**CITATION
à l'Ordre de la Division**

Le Général de Division Allard, Commandant la XI^{me} Région Militaire cite à l'Ordre de la Division :

L'Adjudant LE POULICHET Jh.



MOTIFS DE LA CITATION

« Lors d'une attaque allemande le 28 Octobre 1944, est resté en arrière garde pour protéger le repli de sa Compagnie. Combattant jusqu'à épuisement de ses munitions, tuant quatre allemands et en blessant plusieurs autres. Au cours de l'action a été blessé grièvement ».

A Rennes, le 17 Février 1945.

Pour vos intérieurs et vos extérieurs

adressez-vous à un spécialiste

R. POULEAU

DÉCORATION — PAPIERS PEINTS
PEINTURE — VITRERIE

76, Boulevard Léon-Blum — LORIENT

ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège

4, Rue Maréchal-Foch

LORIENT